

Le Chez-Nous du Soldat

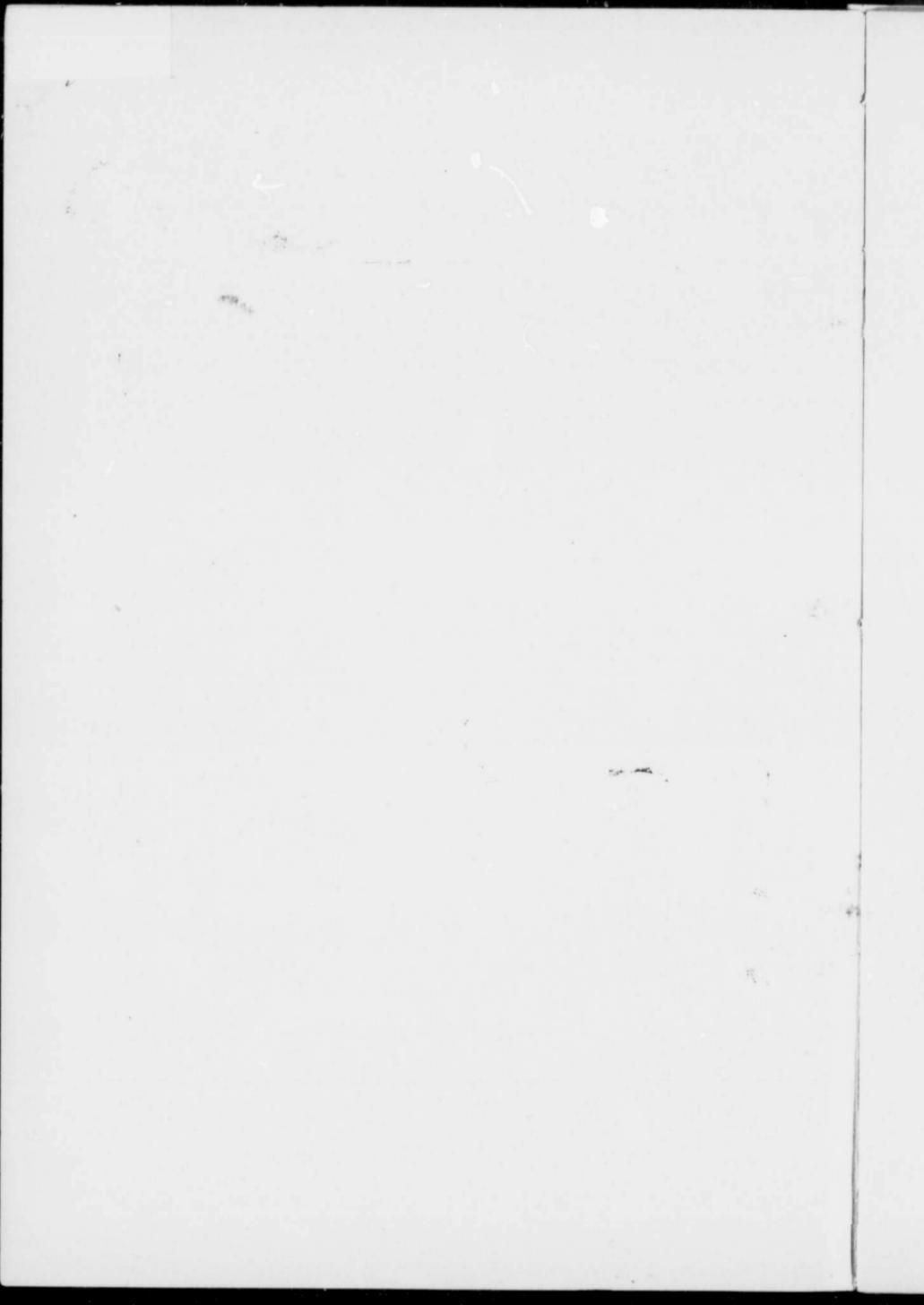
Oeuvre de la Société de Saint- Vincent de Paul

Fondée à Québec en Avril 1918



QUÉBEC

1919



Le Chez-Nous du Soldat

Oeuvre de la Société de Saint- Vincent de Paul

Fondée à Québec en Avril 1918



QUÉBEC

1919

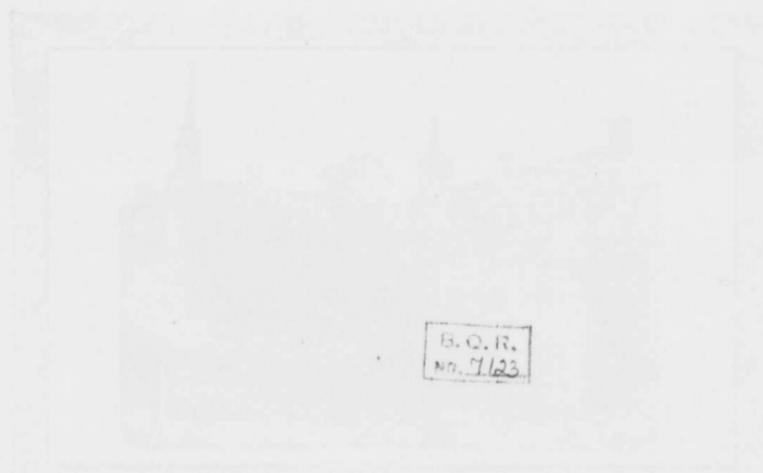
BIBLIOTHÈQUE
D'ART-ET-SCIENCE

Le Chevalier du Soldat

Oeuvre de la Société de Saint-

Vincent de Paul

Fondée à Québec en Avril 1818



B. Q. R.
no. 7123

BX
809
5203
C44
1919

AVANT-PROPOS (1)

Bien que fondée en avril 1918, nous croyons dire un mot de cette œuvre nouvelle de la Société de Saint-Vincent de Paul dans le rapport pour l'année 1917, vu la date avancée où il se publie cette année. En présence du fait accompli de la conscription de la jeunesse canadienne pour le service militaire d'outre-mer, un devoir nouveau s'imposait à l'attention des confrères de la Société de Saint-Vincent de Paul, celui de créer des milieux catholiques, où, sans être exclusifs, loin de là, les soldats canadiens retrouveraient l'image de la famille absente, milieux sympathiques, particulièrement propres à préserver la foi et les mœurs des jeunes. C'est le Conseil particulier de langue française de Québec qui prit l'initiative du "Chez-Nous du Soldat". Un comité spécial fut formé sous les auspices de ce conseil, et le 20 avril 1918, s'ouvrait, au N° 33, rue d'Auteuil, dans les salles du Loyola des révérends Pères Jésuites, le premier "Chez-Nous du Soldat". Grâce au dévouement des confrères des conférences de Saint-Vincent de Paul et aux membres de la Jeunesse catholique, grâce surtout à la généreuse hospitalité des révérends Pères Jésuites, le "Chez-Nous du Soldat" fut achalandé et fit un grand bien à nos soldats séjournant à Québec. Salles de lecture, d'écriture et d'amusements; cantines et concerts, tout fut mis en œuvre pour populariser le "Chez-Nous du Soldat" chez les pious-pious. Le côté moral et religieux fut l'objet d'une attention particulière, grâce au dévouement des révérends Pères Jésuites et au zèle des confrères des conférences. Les autorités religieuses approuvèrent hautement l'idée du "Chez-Nous" et le 19 mai, Sa Grandeur Monseigneur P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, inaugura solennellement l'œuvre, au nom de Son Éminence le Cardinal Bégin.

La concentration des troupes au camp de Val-Cartier, à vingt-deux milles de Québec, nécessita l'établissement d'un second "Chez-Nous du Soldat" au milieu du camp même, avec le gracieux agrément des autorités militaires. De vastes tentes et marquises furent bientôt dressées par les soins du comité spécial du "Chez-Nous". Au centre de l'œuvre, une chapelle fut élevée, où dans un modeste et pieux tabernacle, les Saintes-Espèces furent conservées jour et nuit. Le "Chez-Nous du Soldat" remporta un vif succès à Val-Cartier, où des milliers de soldats reçurent une hospitalité toute chrétienne. Aux *Appendices* du présent rapport, on trouvera des documents intéressants sur ce sujet, nous y renvoyons le lecteur.

(1) Reproduit du rapport du Conseil supérieur de la Société de Saint-Vincent de Paul du Canada, pour l'année 1917.—Québec, 1918.

Le "Chez-Nous du Soldat" fut inauguré officiellement à Val-Cartier par Son Éminence le Cardinal Bégin, et Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal y fit aussi une visite au cours de l'été.

Le Conseil central de Montréal se joignit au Conseil particulier de Québec dans l'œuvre de Val-Cartier. A l'entrée du "Chez-Nous", on lisait cette inscription: *Le Chez-Nous du Soldat—Œuvre de la Société de Saint-Vincent de Paul: Québec-Montréal.*

Le "Chez-Nous du Soldat, à Québec, comme à Val-Cartier, a fait un bien incalculable à nos chers soldats. Le témoignage que le Commandant du camp, le colonel Rogers, a rendu au "Chez-Nous" atteste l'opportunité et la vitalité de cette œuvre. Ce témoignage se trouve aux *Appendices* du présent rapport.

Mais si tout ce bien a été fait, c'est grâce à Dieu, d'abord, puis grâce au zèle intelligent du Comité spécial du "Chez-Nous du Soldat".

Le président du comité, monsieur N.-E. Papillon, président de la conférence Sainte-Geneviève, s'est dévoué à cette œuvre avec un zèle admirable. Il lui a donné pendant six mois le meilleur de son temps: organisant, dirigeant et surveillant avec méthode et fermeté: à ce confrère, la reconnaissance éternelle de la Société de Saint-Vincent de Paul. Au nom de monsieur Papillon, nous devons joindre celui du Dr Elzéar-Miville Dechêne, sous-ministre des Terres et Forêts, à Québec, qui avait accepté la responsabilité de trésorier du "Chez-Nous du Soldat". Ce fut une corvée de tous les jours: plus de dix mille piastres furent recueillies et dépensées pour créer et maintenir les "Chez-Nous" de Québec et de Val-Cartier. Monsieur le docteur Dechêne fut un aide précieux à ses collègues du Comité: qu'il en soit chaleureusement remercié. Aux autres dévoués membres du Comité va également la gratitude de la Société de Saint-Vincent de Paul. (1).

Parlant de l'œuvre du "Chez-Nous du Soldat", "œuvre des plus importantes et des plus opportunes au point de vue catholique", la *Semaine religieuse* de Québec du 16 mai 1918 disait: "La ville et la province de Québec seront reconnaissantes à la Société de Saint-Vincent de Paul qui va au-devant des désirs des parents des enrôlés

(1) En décembre 1918, M. le lieutenant-colonel L.-G. Chabot, fut nommé président actif du Chez-Nous du Soldat, en remplacement de M. N.-E. Papillon, démissionnaire: ce dernier fut alors nommé vice-président honoraire. M. Chabot, qui est vice-président de la Conférence Saint-Antoine de Padoue, se donne tout entier au Chez-Nous du Soldat, dont il est l'un des directeurs depuis sa fondation.

en ouvrant à Québec une Maison de Famille où nos chers petits conscrits retrouveront quelque chose de la famille qu'ils viennent de quitter, l'image du bonheur laissé au village natal."

Des "Chez-Nous du Soldat" furent établis à Belvédère (Québec), Lévis, Ottawa et Montréal.

"L'AIDE AUX CONSCRITS"

A Montréal, sous le titre ci-dessus, une œuvre similaire au "Chez-Nous du Soldat" de Québec, fut créé par le Conseil central de la Société de Saint-Vincent de Paul de cette ville. "L'Aide aux Conscrits" fut vite populaire et elle fonda deux "Chez-Nous" dans la métropole. Elle participa aussi généreusement au "Chez-Nous de Val-Cartier. "L'Aide aux Conscrits" fit, de plus, parvenir des secours précieux à nos régiments d'outre-mer et elle fonda une petite revue, l'*Echo du Pays*, destinée à rappeler aux soldats canadiens, le souvenir de leur patrie. Sa grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal encouragea ouvertement "l'Aide aux Conscrits" et félicita le Conseil central de sa ville épiscopale pour sa louable entreprise. (Voir aux *Appendices* des notes intéressantes sur "l'Aide aux Conscrits de Montréal.")

C.-J. MAGNAN,
Président du Conseil supérieur.

PREMIÈRE PARTIE

HISTORIQUE(1)

Le "Chez-Nous du Soldat"

Œuvre établie à Québec par la Société de Saint-Vincent de Paul, en avril 1918, puis successivement à Lévis, Montréal, Val-Cartier, Ottawa.

Le "Chez-Nous du Soldat", devenu si populaire dans la province de Québec, a joué, et joue encore un rôle utile à nos chers soldats, particulièrement aux soldats canadiens-français.

Établi d'abord à Québec, par la Société de Saint-Vincent de Paul, au numéro 33, rue d'Auteuil, dans les salles du Loyola appartenant aux Révérends Pères Jésuites, l'œuvre du "Chez-Nous du Soldat" multiplia promptement ses foyers où des milliers de soldats canadiens reçurent la plus cordiale hospitalité avant de quitter leur patrie pour outre-mer. Lévis, Montréal, Val-Cartier (au camp), grâce au zèle des conférences de Saint-Vincent de Paul, eurent bientôt leur "Chez-Nous". A Val-Cartier, particulièrement, l'œuvre du "Chez-Nous" fut organisée sur une vaste échelle et produisit les résultats les plus consolants. Ce "Chez-Nous" fut organisé par un comité spécial formé par le Conseil particulier de la Société de Saint-Vincent de Paul de Québec, conjointement avec le Conseil central de Montréal, de la même société.

Mais avant de pénétrer plus avant dans la vie du "Chez-Nous" du Soldat, d'en dire le but et d'en définir l'organisation, il importe d'en donner ici un aperçu historique.

C'est le dimanche, 14 avril 1917, que monsieur C.-J. Magnan, le président du Conseil supérieur de la Société de Saint-Vincent de Paul du Canada proposa à ses confrères du Conseil particulier de langue française de Québec, le projet d'établir une œuvre nouvelle. En présence du fait accompli de la conscription de la jeunesse canadienne, un devoir nouveau s'imposait à l'attention des confrères de la Société de Saint-Vincent de Paul, celui de créer des milieux catholiques où, sans être exclusifs loin de là, les soldats canadiens-français retrouveraient l'image de la famille absente, milieux sympathiques, gais, réconfortants et particulièrement propres à préserver la foi des jeunes, à garder intacte en leur âme leur mentalité canadienne, et à leur inspirer une haute idée de leurs devoirs de soldats : dignité personnelle, respect des officiers, obéissance à la discipline.

La proposition du Président général fut agréée, et dès le lendemain, 15 avril, un comité spécial était formé sous les auspices de la Société de Saint-Vincent de Paul. Ce comité, composé de confrères des différentes conférences et d'un certain nombre de membres de l'A. C. J. C. se mit immédiatement à l'œuvre.

Le 20 avril, grâce au dévoué concours des Révérends Pères Jésuites, le "Chez-Nous du Soldat" s'installait dans les salles du Loyola, 33, rue d'Auteuil, Québec. Peu de jours après, il ouvrait ses portes. A quelques jours d'intervalle, Lévis inaugurait son "Chez-Nous" et dès le commencement de mai le Conseil central de la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal établissait l'"Aide aux Conscrits" avec deux "Chez-Nous du Soldat" dans la Métropole. Grâce à l'excellent esprit qui fait la force de la Société de Saint-Vincent de Paul, et à l'unité de direction qui la met à l'abri des hésitations néfastes à d'autres sociétés, "Chez-Nous du Soldat", "Aide aux Conscrits", tout fut organisé vite et bien.

INAUGURATION A QUÉBEC PAR SA GRANDEUR MONSIEUR P.-E. ROY

C'est le dimanche, 19 mai 1918, que le "Chez-Nous du Soldat" fut solennellement inauguré au numéro 33, rue d'Auteuil, par Sa Grandeur Monseigneur P.-E. Roy, archevêque de Séleucie. Voici un compte-rendu de cette inauguration, reproduit de l'*Action catholique* du 20 mai (2) :

(1) Cet historique a été préparé à la demande du Département des Archives fédérales à Ottawa, et fera partie des annales de la grande guerre.

(2) Vers le même temps, les Conférences de Saint-Vincent de Paul d'Ottawa ouvrirent un "Chez-Nous du Soldat" dans la capitale fédérale.

"Hier après-midi a eu lieu à la salle Loyola l'inauguration solennelle du "Chez-Nous du Soldat".

"Cette inauguration a donné lieu à des fêtes inoubliables pour ceux qui ont eu la bonne fortune d'y assister. Une assistance nombreuse a montré quel intérêt on porte à cette œuvre éminemment chrétienne et patriotique. Parmi ceux qui assistaient à cette inauguration, on remarquait Sa Grandeur Monseigneur P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, Monseigneur F. Pelletier, recteur de l'Université Laval, monsieur le chanoine Hallé, chapelain général de la Société de Saint-Vincent de Paul, M. C.-J. Magnan, président général de la Société de Saint-Vincent de Paul, M. N.-E. Papillon, président actif du "Chez-Nous du Soldat", le général Landry, le colonel Piuze, le lt-col. Lebel, le lt-col. Chabot, le major Pâquet, le major Pagé, le major Fecteau, le capitaine L. Bouchard, le Révérend Père Lefebvre, S. J., messieurs les abbés Giroux, Lagueux, l'honorable C.-F. Delage, surintendant de l'Instruction publique et représentant Sir Lomer Gouin, monsieur le recorder Déry, M. Cyrille Tessier, M. A. Leclerc, M.P.P., MM. H. Chabot, C.-A. Langlois, H. Boulet, M. Shink, Dr P.-H. Bédard, J.-S. Matte, Émile Trudel, chef de police, J.-N. Miller, secrétaire du département de l'Instruction publique, M. l'abbé Miller et plusieurs autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

"Au cours de cette cérémonie d'inauguration, la musique fut faite par la fanfare du 1er Bataillon de dépôt.

"Le Père Lefebvre, S. J., souhaite d'abord la bienvenue à tous, et aux soldats en particulier et se dit heureux d'offrir ses salles à une œuvre si importante et si belle.

"Après l'allocution du Père Lefebvre, M. Aurèle Leclerc, M.P.P., chanta "Les Deux Grenadiers" de Schubert.

M. C.-J. Magnan

"M. C.-J. Magnan, président général de la Société de Saint-Vincent de Paul, fut l'orateur suivant.

"La Société de Saint-Vincent de Paul et l'A. C. J. C., dit-il, inaugurent aujourd'hui une œuvre nouvelle à Québec, "Le Chez-Nous du Soldat". Ce titre, dès sa mention dans les journaux a provoqué la sympathie et l'enthousiasme. Cette sympathie et cet enthousiasme sont nés d'un sentiment qui plonge ses racines au plus profond de l'âme canadienne-française, celui de son amour intense de la famille et de la patrie.

"Aux milliers de fils de la province de Québec appelés sous les drapeaux et séjournant dans la cité de Champlain avant de traverser les mers, le "Chez-Nous du Soldat" remplacera la famille absente, quittée avec regret et à laquelle le jeune conscrit songera tous les jours jusqu'au retour, après la victoire finale.

"Le "Chez-Nous du Soldat" placé au cœur même de Québec, berceau du Canada, sera aussi l'image de la patrie canadienne, car sous son toit, tout rappellera les mâles vertus de ses fondateurs, le courage physique de ses fils et les traditions glorieuses que la noble race canadienne-française a tracées depuis trois siècles sur toute l'étendue du Canada.

"Soldats canadiens, mes amis, mes frères, en quittant votre pays à l'appel du devoir, vous emportez avec vous le meilleur de notre chère patrie, son cœur, son âme, sa force, sa vie même, puisque la verte jeunesse, c'est tout cela, c'est l'espoir de la nation.

"Comprenez-vous, jeunes soldats canadiens, pourquoi nos cœurs se sont émus à la nouvelle que de tous les coins du Canada français vous arrivez par milliers dans notre cher vieux Québec, pour obéir à la loi, en dépit des plus pénibles sacrifices.

"La Société de Saint-Vincent de Paul, fondée par un tout jeune homme de vingt ans, Ozanam, dans le but d'être utile aux jeunes en leur fournissant l'occasion de demeurer dignes d'eux-mêmes, de leur famille, de leur patrie et de leur foi, ne pouvait rester indifférente au bonheur de cette belle et vaillante jeunesse que vous représentez si dignement et si fièrement. Elle a voulu vous créer un foyer accueillant, un "Chez-Vous" où vous serez reçus avec l'amitié la plus franche, la sympathie la plus sincère. Ce sont les jeunes gens des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul qui vous feront les honneurs du "Chez-Nous" aidés des aînés, qui aimeront à retrouver en vous l'image du fils déjà rendu au poste de combat, là-bas, sur un coin de terre de France, patrie de nos ancêtres.

"Adoucir en vos âmes l'amertume légitime du grand sacrifice de la famille, de la liberté, de l'avenir; vous faire retrouver au "Chez-Nous" quelque chose du foyer paternel; vous procurer de

amusements et des délassements dont a besoin la jeunesse ; vous faciliter le grand et agréable devoir de correspondre avec vos parents et vos amis, et vous le dirai-je, vous préserver des contacts dégradant qui souillent l'âme du jeune homme et empoisonnent son corps d'adolescent, corps si beau, si digne de respect, chef d'œuvre du Créateur et qui fut au premier jour de son existence inondé des eaux saintes du baptême

"Oui, jeunes soldats, mes amis, nous voulons contribuer à vous garder ce que vous êtes, de fiers chrétiens, de vrais canadiens qui par le grand sacrifice de votre vie êtes arrivés du coup au sommet le plus élevé du patriotisme. En allant combattre en terre française, dans les rangs des armées de notre Souverain, non seulement vous bataillerez pour les Alliés, mais vous bataillerez plus encore pour la province de Québec, pour le Canada français. Quand vous nous reviendrez, chargés de gloire et de blessures, c'est vous qui aurez le droit et le devoir de parler haut et ferme pour faire taire la voix du fanatisme qui poursuit notre race et notre foi de ses clameurs haineuses ; c'est vous qui aurez le droit et le devoir de réclamer sans restriction le respect de la constitution de 1867, sur tous les points de la Confédération. Et plus encore, ceux d'entre vous qui devront mourir là-bas serviront la cause sacrée du Canada français. Le sacrifice de votre vie parlera plus fort que la parole des vivants, et en expirant sur le champ de bataille, songez, après le Dieu des miséricordes, à la patrie canadienne qui vous devra de voir régner un jour chez nous la justice, la liberté, la paix et l'harmonie.

"Venez donc chaque jour au "Chez-Nous", à vos heures libres. Vous y serez accueillis, je vous le répète, comme des frères. Grâce à une grande et joyeuse amitié chrétienne, puissions-nous augmenter en vos âmes, si possible, l'idée du devoir ; fortifier en vos cœurs l'amour de Dieu ; illuminer de plus de clartés en vos jeunes intelligences, la notion du rôle que vous êtes désormais appelés à jouer dans les armées canadiennes.

"A réaliser ce noble but, les Révérends Pères Jésuites, les confrères de Saint-Vincent de Paul et les camarades de l'A. C. J. C., se donneront gratuitement et avec joie.

"Soldats, mes amis, les portes du "Chez-Nous" comme les cœurs de ses fondateurs vous sont désormais largement ouvertes tous les jours de la semaine ainsi que le dimanche.

"Bienvenue à tous."

L'honorable Cyrille Delâge

"L'honorable Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction publique, dit ensuite quelques mots, comme représentant de Sir Lomer Gouin.

"Comme président du Fonds patriotique, il est heureux de souhaiter un bon succès à l'œuvre du "Chez-Nous du Soldat" qui est le prolongement de l'œuvre du Fonds patriotique.

"M. le major Fecteau, revêtu de l'uniforme français, vint ensuite nous chanter "La Marseillaise".

Sa Grandeur Monseigneur P.-E. Roy

Monseigneur P.-E. Roy, archevêque de Séleucie et auxiliaire de Québec, fut l'orateur suivant. Monseigneur rappelle que c'est le jour de la Pentecôte qu'est née l'Église catholique. Pour le "Chez-Nous du Soldat", qui naît en ce jour de la Pentecôte, c'est une assurance de vie. Cette œuvre est née du souffle de l'Église et vivra toujours de la vie de l'Église. Par la fondation de cette œuvre l'Église lance ses filets au loin pour rassembler et réunir autour d'elle celle qu'elle aime davantage.

"Le soldat, dit Monseigneur, est deux fois l'enfant de l'Église et il apporte avec lui sur les champs de bataille, où il va donner sa vie, deux bénédictions.

"Heureux le soldat qui le comprend et heureux le soldat qui aux heures tragiques de sa carrière sent l'étroitesse de l'Église.

"L'Église est toujours aux côtés du soldat et elle l'empêche par les consolations qu'elle lui prodigue, de souffrir de l'absence du foyer et de ceux qu'il a laissés en arrière de lui pour répondre à l'appel de la patrie.

"L'œuvre du "Chez-Nous du Soldat" est une œuvre qui devait naître. Elle était nécessaire. Dieu, pour l'établir chez nous, a choisi l'organisation de charité vivante et pénétrante qu'est la Société de Saint-Vincent de Paul.

"Né sous les auspices de cette société le "Chez-Nous du Soldat" a toutes les chances de succès, et il a l'assurance de vivre.

"Cette œuvre est très populaire et toute la population de Québec y porte un grand intérêt. L'Église aime cette œuvre, elle la suivra partout et toujours et la favorisera. Son Éminence le cardinal Bégin a pour cette œuvre beaucoup de sympathie. Elle en parle souvent et prie pour son succès.

"Monsieur Roy termina en demandant à tous ceux qui étaient présents de se faire les apôtres de cette belle œuvre. Amenez ici tous vos amis.

"Il donna ensuite sa bénédiction à cette œuvre et à tous ceux qui y travaillent.

Le général Landry

"Monsieur le général Landry, commandant du district militaire de Québec, dit ensuite quelques mots sur cette œuvre qu'il estime nécessaire, car, dit-il, les autorités militaires ne peuvent pas suivre le soldat dans ses heures de loisir et de congé.

"Il remercia les organisateurs de cette œuvre pour le bien qu'ils vont faire aux soldats canadiens-français et souhaita une longue vie au "Chez-Nous du Soldat".

"Après les discours, les invités de l'œuvre du "Chez-Nous du Soldat" firent la visite des salles de cette œuvre et on leur servit des rafraîchissements.

"Tous s'en retournèrent ensuite enchantés de leur visite et formant en leur cœur des vœux pour le succès d'une œuvre aussi belle et qui est appelée à faire tant de bien à nos soldats.

"L'Action catholique est heureuse de joindre ses souhaits de succès à ceux qui ont été énoncés hier, et c'est du fond du cœur que nous lui disons bon succès !"

AU "CHEZ-NOUS DU SOLDAT" DE LA RUE D'AUTEUIL, QUÉBEC

Visites de personnages distingués

Le "Chez-Nous du Soldat", à Québec, est en activité depuis le 20 avril 1918. De cette date, il a été constamment ouvert aux soldats cantonnés à Québec. Plusieurs personnages distingués ont honoré le "Chez-Nous" d'une visite. Parmi eux : Son Éminence le cardinal Bégin, monsieur le chanoine E.-C. Laflamme, curé de la Basilique de Québec, Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, monsieur le chanoine Hallé, aumônier général des conférences de Saint-Vincent de Paul, monsieur le général Landry, commandant du district militaire de Québec, etc.

La visite de Sir Lomer Gouin au "Chez-Nous du Soldat" fut rapportée dans les termes qui suivent par le *Soleil* du 23 mai 1918 :

Au "Chez-Nous" de Québec, hier soir

"Hier soir il y avait une jolie soirée musicale et récréative au "Chez-Nous" de Québec, à la salle Loyola. Il y était venu, au bas mot, six cents de nos jeunes gens, nos conscrits, nos braves de demain, nos héros des prochaines gloires.

"On avait invité à cette soirée de famille des personnages marquants de la vie publique, sociale et religieuse. Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province était l'hôte d'honneur et, à ses côtés, on voyait M. C.-J. Magnan, président de l'œuvre, M. Adjudant Rivard, M. le chanoine Hallé, aumônier honoraire du "Chez-Nous", le colonel Piuze, le docteur Dorion, le R. P. Lavoie, aumônier du "Chez-Nous". On voyait ensuite MM. N.-E. Papillon, président actif du "Chez-Nous", M. P. Godin, vice-président, M. J.-B. Garneau, secrétaire, le Dr Elz-Miville Dechêne, sous-ministre des terres et forêts, trésorier.

"Les membres suivants du comité assistaient également : MM. J.-S. Matte, le colonel Chabot, M. J.-E. Dion, M. H.-M. Chabot, secrétaire de la Société de Saint-Vincent de Paul, M. A. Tardif, de la Saint-Vincent de Paul, le lieutenant Percy Flynn, retour du front, etc. et nombre d'autres.

Pourquoi un "Chez-Nous du Soldat" ?

"M. C.-J. Magnan, en ouvrant la soirée, prononça quelques paroles, expliquant le motif qui a suscité la création du "Chez-Nous du Soldat"

"Aujourd'hui, dit-il, que nos jeunes canadiens-français sont appelés en si grand nombre sous les drapeaux, nous n'avons pas voulu les laisser partir sans qu'ils emportent le souvenir d'une main

amie qui pressa la leur, à la veille du départ. Nous n'avons pas voulu que nos gars partent, comme ça, sans avoir à emporter dans un coin de leur cœur, le souvenir du foyer canadien-français; c'est pourquoi on a fondé à Québec, et dans les villes où il y a des groupements de militaires, le "Chez-Nous du Soldat".

"Dans ce "Chez-Nous", à ce foyer, nos conscrits ne retrouveront, certes pas le foyer paternel, parce que rien au monde ne peut remplacer celui-là, mais notre "Chez-Nous" sera pour le soldat comme un autre foyer où il trouvera toujours des cœurs francs, dévoués, loyaux, surtout des cœurs canadiens-français pour les reconforter, leur rendre de petits services, leur faire aussi agréable que possible la vie du conscrit."

"Puis M. Magnan continue en expliquant que le "Chez-Nous du Soldat" sera réellement un chez-nous libre, mais honnête. Il n'y aura pas à la porte, continue M. Magnan, des pages et des placards couverts de règlements. Vous viendrez ici, mes chers amis, comme on va au foyer, comme on va "chez-nous", où, sans qu'on ait besoin de règlements, le simple respect du "chez-nous" assure le maintien du bon ordre et de l'honneur.

"Il y aura, au "Chez-Nous", des journaux, revues françaises, livres français et surtout toutes sortes de brochures sur la guerre. Monsieur Magnan recommande aux soldats de demain de bien lire attentivement ces brochures sur la guerre car toutes elles édifient les conscrits sur leurs devoirs de demain, sur le beau le noble, le généreux rôle qu'ils sont appelés à remplir.

"Les remarques de monsieur Magnan, toutes imprégnées de sentiments presque paternels, réchauffèrent tous ces cœurs de jeunes qui sentirent bien qu'on pensait à eux, qu'on les aime, qu'on les accueille avec affection au "Chez-Nous" et c'est par des applaudissements souvent répétés que les paroles de monsieur Magnan furent accueillies.

Sir Lomer Gouin parle aux conscrits

"Lorsque le premier ministre de la province de Québec se leva pour prendre la parole, sur l'invitation de M. C.-J. Magnan, les applaudissements éclatèrent de toutes parts, qui tournèrent bientôt en acclamations prolongées. Durant le cours de son discours, ses paroles furent aussi soulignées, à maintes reprises, de vifs applaudissements, et lorsqu'il termina, toute la salle fut debout, acclamant de toutes ses forces le premier ministre qui venait de souhaiter la bienvenue et d'assurer de son dévouement inlassable ces braves de son sang qui s'en vont défendre la cause du droit, de la justice et de l'humanité. Ce furent des hourrahs qui durèrent plusieurs minutes et qui, à peine éteints, recommencèrent de nouveau.

"Visiblement ému de cet accueil chaleureux, Sir Lomer Gouin se dit heureux, au début de ses remarques, de se trouver en présence des braves soldats qui s'en vont outre-mer. Il a appris avec un immense plaisir qu'on avait décidé de fonder un foyer pour la belle jeunesse qui s'enrôle pour aller défendre là-bas le droit, la justice et la liberté humaine. A M. Magnan qui l'invita à assister à cette soirée, il répondit : "Présent, je serai avec vous, et j'y suis !" (*Applaudissements*).

"Ce que le premier ministre veut surtout c'est de souhaiter la bienvenue la plus cordiale à toute la belle jeunesse qu'il voit présente, venue de tous les coins de la province, et d'Ontario et des autres provinces du Canada.

"Depuis le commencement de cette terrible guerre qui dure depuis quatre années, j'ai eu occasion, dit Sir Lomer, de visiter souvent des clubs militaires dans tout le pays, mais c'est la première fois que j'ai la grande satisfaction de voir réunis en si grand nombre des hommes de mon sang, et c'est pourquoi je remercie les fondateurs du "Chez-Nous du Soldat" dans la cité de Québec.

"Vous avez laissé un foyer où sont demeurés toutes vos espérances, tous vos projets d'avenir, mais vous trouverez ici un autre foyer, des cœurs chauds comme ceux que vous avez quittés et qui vous les rappelleront. Combien de temps serez-vous dans la ville de Québec ? Je ne le sais. Mais je comprends que vous passerez une partie de la saison dans la vieille capitale ou dans les camps environnants. Vous serez ensuite transportés dans la vieille France où vous irez prendre votre part de défense et faite votre part de vaillance. Vous verrez Ypres, Festubert, Vimy, Courcellette, et je suis sûr que ceux qui sont devant moi se montreront fiers, courageux et dignes des héroïques soldats canadiens qui les ont précédés.

"Sir Lomer dit que cette œuvre du "Chez-Nous du Soldat" est une des plus belles que l'on ait vues, et déjà d'autres villes du Canada, dont Lévis et Montréal, suivent l'exemple de Québec.

"Le premier ministre adresse ensuite des éloges à M. C.-J. Magnan au nom de toute la province et le félicite de tout cœur de cette idée admirable qu'il a eu de fonder un foyer pour le

soldat. Il termine en répétant ses souhaits de bienvenue aux soldats dans la bonne vieille province de Québec.

"Ses dernières paroles sont couvertes par des applaudissements, des acclamations interminables.

Le Lieutenant-Colonel Piuze

"A la fin de la soirée, le lieutenant-colonel Piuze, commandant du bataillon de dépôt de Québec adressa ensuite quelques mots à ses hommes. Il leur parle comme s'ils étaient ses enfants, avec une douceur ferme, leur conseillant de prendre souvent le chemin du "Chez-Nous du Soldat." le meilleur qu'il puisse leur conseiller de prendre. Au nom de tous, il remercie le premier ministre de ses bonnes paroles, ainsi que tous les dévoués organisateurs de l'œuvre du "Chez-Nous".

"Le programme musical, exécuté avec talent par de jeunes artistes, mérita les applaudissements chaleureux de tout l'auditoire et valut aux interprètes de nombreux rappels.

"Voici le programme :

"Le Bon Gîte, de Paul Déroulède, chanté par M. Alfred Poulin.

"Les Templiers, duo chanté par MM. Alfred Poulin et Arthur Savard. En rappel : "L'Angelus de la mer", de Goublier.

"Les femmes bavardes", chanson comique, chantée par M. Alexandre Bédard, de l'Union dramatique. En rappel : "La fanfare en carton" et "L'Ami Ferdinand".

"Hardi ! les gas", chanté par M. Arthur Savard. En rappel : "La Marseillaise", reprise en chœur par tous les soldats.

"La fanfare du 1er Bataillon exécuta : "Il est parti mon soldat", au début de la soirée, et à la fin, elle exécuta le "O Canada" et le "Dieu sauve le Roi" qui furent chantés en chœur par le nombreux auditoire."

LES COMITÉS DU "CHEZ-NOUS"

Un comité général fut d'abord créé sous les auspices de la Société de Saint-Vincent de Paul pour organiser le "Chez-Nous" à Québec, et un comité spécial fut nommé pour établir le "Chez-Nous" au camp de Val Cartier.

Voici comment fut composé le comité de Québec :

Le Comité de Québec

Président honoraire : M. C.-J. Magnan; président général de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Aumônier honoraire : M. le chanoine Hallé, aumônier général des conférences de Saint-Vincent de Paul.

Président actif : M. N.-E. Papillon, président de la conférence Sainte-Geneviève.

Vices-présidents : MM. P.-S. Lefebvre de la conférence Notre-Dame et Philippe Godin, de la Conférence Saint-Jean-Berchmans.

Aumôniers actifs : R. P. Lefebvre, S. J., et R. P. Lavoie, S. J.

Secrétaire : M. Jean-Berchmans Garneau, de la conférence Saint-Nazaire.

Assistant-Secrétaire : M. Lucien Jobin, de la conférence Saint-Jean-Berchmans.

Trésorier : M. le Dr Elz. Miville-Dechéne, vice-président de la conférence Notre-Dame.

Assistant-trésorier : M. Joseph Racine, assistant-trésorier de la conférence Notre-Dame.

Comité : MM. C.-J. Magnan, H.-Marcel Chabot, Cyrille Tessier, C.-A. Langlois, Ernest Mercier, Jos. Picard, J.-S. Matte, Oscar Hamel, président de l'Union régionale de l'A. C. J. C., le lt-col. L.-G. Chabot, le Dr P.-H. Bédard, échevin, Jos. Mercier, échevin, Alfred Trudelle, Théophile Béland, le lt-col. T. Rinfret, F.-Cannac Marquis, H. Magnan, J.-Ls Morency, J.-E. Dion, Alp. Papillon, Philippe Tardivel, Georges Gingras, président de l'Union dramatique et tous les présidents des jeunes conférences dont les noms suivent : MM. R. Côté, J. Gosselin, D. Marcotte, F.-H. Turcot, J.-M. Dagneau, R. Barry, Henri Turgeon, Pierre Déry. De plus, firent partie du comité des délégués de l'Union régionale de l'A. C. J. C., et deux délégués de chaque cercle de cette société(1).

(1) En décembre 1918, monsieur le lieutenant-colonel L.-G. Chabot fut nommé président actif du "Chez-Nous du Soldat" en remplacement de monsieur N.-E. Papillon, démissionnaire : ce dernier devint vice-président honoraire.

Le grand comité de l'œuvre du "Chez-Nous du Soldat" se subdivise en commissions ayant chacune ses attributions: commission de réception, commission des jeux, commission des concerts, etc.

La Succursale de Belvédère fut placée sous la direction de monsieur Eugène l'Heureux, avocat, membre de la Société de Saint-Vincent de Paul et président du cercle Montcalm de l'A. C. J. C.

Le Comité spécial de Val-Cartier

Le Comité du "Chez-Nous du Soldat" à Val-Cartier est composé comme suit :

Président honoraire *ex-officio* : M. C.-J. Magnan, président général de la Société de Saint-Vincent de Paul

Président actif : M. N.-E. Papillon, officier du Conseil particulier de Québec.

Trésorier : M. le Dr Elz. Miville-Dechêne, officier du Conseil particulier de Québec

Secrétaire : M. J.-B. Garneau, de la conférence Saint-Nazaire de Québec.

Assistent-secrétaire : M. P.-S. Lefebvre, officier de la conférence Notre-Dame de Québec.

Aumôniers : M. le major abbé Chartier et MM. les capitaines abbés Côté, Ducharme et Dumas.

Membre du Comité de Val-Cartier : M. C.-J. Magnan, RR. P.P. Lefebvre et Lavoie, S. J., le lieutenant-colonel L.-G. Chabot, M. Jos. Picard, président du Club des Marins catholiques de Québec, l'honorable Cyrille-F. Delage président du Fonds patriotique, l'échevin Jos. Mercier, membre de la conférence Notre-Dame-du-Chemin Québec, M. F.-Canac Marquis, le lieutenant colonel Tanerède Rinfret, M. C.-A. Langlois, trésorier du Conseil supérieur, M. Oscar Hamel, président de l'Union régionale de l'A. C. J. C.

Représentants de la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal dans le Comité du "Chez-Nous du Soldat" de Val-Cartier : M. J.-A. Julien, président du Conseil central; M. Guy Vanier, secrétaire-général du même conseil.

LE BUT DU "CHEZ-NOUS DU SOLDAT"

En fondant les "Chez-Nous du Soldat" à Québec, Val-Cartier, Lévis, Montréal et Ottawa, la Société de Saint-Vincent de Paul a voulu procurer aux soldats canadiens des récréations saines et réconfortantes qui adouciaient le chagrin causé par l'abandon du foyer paternel et les préserveraient des dangers qu'offre le séjour des villes et des camps aux jeunes conscrits. La Société de Saint-Vincent de Paul s'est aussi proposé de faciliter aux soldats la pratique de leurs devoirs religieux, afin qu'ils restent dignes de leurs parents et deviennent de bons militaires, respectueux de la discipline et du devoir. C'est à cette fin que des salles d'amusements, de lecture, d'écriture, de concerts furent mises à la disposition de nos vaillants petits soldats.

Dans ces salles, les pioupious sont fraternellement accueillis par les confrères de la Saint-Vincent de Paul et les dévoués Aumôniers. On s'y amuse joyeusement; on s'y repose; on s'y instruit et c'est là particulièrement que l'on pense aux chers parents en leur écrivant souvent, grâce aux facilités de correspondance que procure le "Chez-Nous du Soldat".

Au "Chez-Nous", on reçoit aussi de bons conseils concernant la dignité personnelle, l'honneur, le devoir, le patriotisme et l'amour de la discipline.

LE "CHEZ-NOUS DU SOLDAT" A VAL-CARTIER

Vue d'ensemble

C'est au camp de Val-Cartier que le "Chez-Nous du Soldat" s'est développé avec le plus d'ampleur. Dès les premiers jours de juin 1918, l'œuvre fut installée. Dès lors, c'est vers Val-Cartier que la Société de Saint-Vincent de Paul (Québec et Montréal) dirigea ses efforts. Admirablement représentée par le Comité spécial de Valcartier lequel fut dirigé par son dévoué président actif, M. N.-E. Papillon, habilement secondé par le trésorier du Comité, M. le Dr Elz. Miville-Dechêne, la Société de Saint-Vincent de Paul fit, au camp, un bien considérable et ses espérances furent parfaitement réalisées.

Aussitôt décidé, l'établissement du "Chez-Nous du Soldat" au camp de Val-Cartier fut commencé et au bout de quelques jours tentes et marquises se dressaient gaiement au milieu du camp.

Voici la description du "Chez-Nous du Soldat" à Val-Cartier, faites par un membre du Comité dans un journal de Montréal :

"Dans un des plus beaux endroits du camp de Val-Cartier se dressent deux immenses tentes et quatre marquises du "Chez-Nous du Soldat". Chaque jour, aux heures libres, des centaines et des centaines de nos chers petits soldats canadiens viennent à leur "Chez-Nous", bien à eux, où ils retrouvent quelque chose de la famille absente. On pénètre d'abord dans la tente de la cantine : c'est vaste, propre et attrayant. Après avoir bu avec un ami une verre de liqueur douce ou croqué un chocolat, le petit soldat s'arrête devant le guichet de la papeterie où il reçoit gratuitement la feuille blanche et l'enveloppe qui iront le soir même donner des nouvelles du cher absent, aux parents pleurant encore le départ de leur fils chéri.

"La tente de la cantine communique à la grande tente, centre de l'œuvre, rendez-vous général où deux mille soldats se trouvent à l'aise. C'est tout à la fois la salle des concerts et des conférences : la "grande tente" tient aussi lieu d'église les dimanches de mauvais temps, alors que la messe ne peut être dite en plein air.

"A l'intérieur de cette immense enceinte, sont pratiquées des ouvertures qui donnent sur de vastes marquises transformées en salles de lecture et salons d'écriture. Ces salles sont toujours remplies de soldats lisant journaux et revues, ou écrivant, écrivant surtout à leurs parents ou amis. Une marquise est réservée aux aumôniers qui, chaque soir, confessent les soldats qui se présentent au tribunal de la Pénitence.

"En pénétrant jusqu'au fond de la tente centrale, on arrive à la petite chapelle, dressée tout à côté et où les Saintes Espèces sont conservées. Une messe y est dite tous les jours à 6 heures trente minutes; on peut y communier, et de fait, nombre de soldats s'approchent de la Table Sainte chaque matin.

"Voilà, dans ses grandes lignes, l'organisation matérielle du "Chez-Nous du Soldat", au camp de Val-Cartier".

Vie quotidienne au "Chez-Nous du Soldat"

Rien de plus varié qu'une journée au "Chez-Nous du Soldat", à Val-Cartier. A 6 heures 30 minutes du matin, messe pour ceux qui peuvent ou qui veulent l'entendre. Assistance assez nombreuse, communions fréquentes. De midi à 2 heures, visite au "Chez-Nous" par groupes de soldats qui vont causer et flâner un brin. A cinq heures, la vie s'anime au "Chez-Nous", et jusqu'à sept heures, les salons de lecture et d'écriture se remplissent : c'est l'heure de "la lettre aux parents". Il s'expédie quatre ou cinq cents lettres par jour au "Chez-Nous du Soldat", à Val-Cartier. Puis de 7 à 9 heures 30 minutes, ce sont les jeux, les chants, les concerts et aussi, assez souvent, les discours familiers mais combien chaleureux et sincères, soit du président général de la Société de Saint-Vincent de Paul, soit d'un prêtre ou d'un laïque invité par le Comité.

A tous les instants de la journée, les dévoués aumôniers catholiques du camp, le major Chartier et MM. les capitaines Hamel, Côté, Ducharme et Dumais sont au service de nos petits soldats à qui ils accordent généreusement le concours de leur ministère. C'est ainsi que chaque soir il y a confession dans une des marquises; c'est là aussi que se distribuent les chapelets et autres objets de piété.

Une des scènes les plus consolantes qui se passent presque chaque jour au "Chez-Nous", c'est celle de la réunion des parents avec le fils (et parfois les fils) soldat, sous la grande tente du "Chez-Nous", car les parents sont heureux d'avoir un endroit bien familial pour y rencontrer le fils qui partira bientôt pour outre-mer.

On le voit, l'œuvre de la Société de Saint-Vincent de Paul est opportune, vivante et réconfortante. Cette belle société représente bien dignement l'Église et la Famille, est aussi la Patrie, auprès de nos chers fils que les dures nécessités de l'heure poussent à la caserne.

ESPRIT DE CHARITÉ FRATERNEL AU "CHEZ-NOUS DU SOLDAT"

Afin de créer entre les soldats un esprit vraiment fraternel, le "Chez-Nous du Soldat" a fondé parmi les soldats catholiques de petites Conférences de Saint-Vincent de Paul dont voici le but :

Un petit groupe de soldats (ceux qui vivent sous la même tente par exemple), une dizaine ou plus, sont invités à former une petite Conférence de charité. Les Conférences peuvent se multiplier suivant le nombre de soldats catholiques dans un camp ou à la caserne.

S'aider mutuellement entre confrères de la petite Conférence et secourir les camarades dans les épreuves, particulièrement dans la maladie. Encourager ceux qui souffrent de l'isolement, témoigner de la sympathie à ceux qui sont en but à la malveillance, tenir lieu de parents à ceux qui n'en ont pas ou qui sont sans nouvelles, etc., etc., voilà le but.

La charité doit s'étendre à tous ceux qui souffrent : incroyants, protestants, catholiques

Les confrères des Conférences de Saint-Vincent de Paul doivent en tout et partout donner le bon exemple dans les rangs de l'armée, être de *rais soldats sans peur et sans reproche*. Ils doivent particulièrement s'appliquer à bien remplir leurs devoirs religieux et protéger les plus jeunes et les faibles contre les dangers que pourraient courir la Foi ou les mœurs.

SON ÉMINENCE LE CARDINAL BÉGIN AU CAMP DE VAL-CARTIER

L'inauguration officielle du "Chez-Nous du Soldat", au camp de Val-Cartier, a eu lieu le samedi, 29 juin 1918. Son Éminence le Cardinal Bégin avait bien voulu accepter l'invitation de présider la cérémonie. En cette circonstance, comme en plusieurs autres d'ailleurs, les autorités militaires du camp prodiguèrent leurs attentions au "Chez-Nous du Soldat". Aussi notre vénéré Cardinal fut-il reçu avec tous les honneurs dus à son titre de prince de l'Église. Nous empruntons à l'*Événement*, 1er juillet le récit de la belle fête de l'inauguration du "Chez-Nous du Soldat" au camp de Valcartier :

"Samedi dernier a eu lieu l'inauguration du "Chez-Nous du Soldat" au camp de Val-Cartier. La cérémonie a été rehaussée par la présence de Son Éminence le Cardinal Bégin.

"Un train spécial a transporté Son Éminence à Val-Cartier où les soldats du bataillon Laval, de Québec, étaient allés à sa rencontre, à la gare. Le Cardinal Bégin monta dans l'automobile du colonel Maynard Rogers, commandant du camp, qui le conduisit à la grande tente du "Chez-Nous du Soldat".

"Une grande estrade avait été dressée pour la circonstance dans la grande tente. Avec Son Éminence, y prirent place : le colonel Rogers, M. C.-J. Magnan, président général de la Société de Saint-Vincent de Paul; M. N.-E. Papillon, président du "Chez-Nous du Soldat"; M. le Dr Elz. Miville-Dechêne, trésorier du "Chez-Nous"; le lieutenant-colonel D.-B. Papineau, A.A.G., le lieutenant-colonel P.-A. Piuzé; le major-aumônier Chartier; le major Théo. Pâquet; le major Grothé; le capitaine Williams; le capitaine Herbert; le capitaine-aumônier Georges Côté; le capitaine Pellerin; l'honorable C.-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique; M. J.-A. Julien, président de la Saint-Vincent de Paul de Montréal; M. l'abbé Maurice, aumônier de la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal; M. F. Valentine, trésorier de la même société; l'abbé Martel; l'abbé Beaumont, l'échevin J. Mercier, jr, le docteur C.-R. Paquin, etc.

"M. C.-J. Magnan fut le premier à adresser la parole. Après avoir souhaité la bienvenue à Son Éminence et remercié le commandant Rogers, il dit que les promoteurs du "Chez-Nous du Soldat" à Québec sont heureux de pouvoir continuer cette œuvre bienfaisante au camp de Val-Cartier. Il encouragea nos soldats et exprima l'espoir de les voir revenir victorieux. Il remercia la Commission de l'Exposition provinciale d'avoir fourni les tentes où l'on a installé le "Chez-Nous du Soldat" à Val-Cartier.

"Son Éminence le Cardinal Bégin se leva au milieu des acclamations des soldats. Il parla avec enthousiasme de cette œuvre excellente et exprima ses remerciements aux membres de la Société de Saint-Vincent de Paul qui se dévouent pour le succès de cette œuvre.

"Je suis heureux, dit le cardinal, de me retrouver au milieu de vous aujourd'hui. Il me fait plaisir de remarquer parmi vous des figures que j'ai vues plus d'une fois au Séminaire.

"Au cours des voyages que j'ai eu l'occasion de faire en France depuis le début de la guerre, il m'a été donné de visiter des hôpitaux où j'ai vu plusieurs blessés canadiens. Je dois vous dire que je n'ai jamais entendu une plainte et que je les ai toujours trouvés de bonne humeur. Cela a été pour moi un réconfort. J'espère qu'il en sera de même de vous.

"Soyez toujours des modèles et des exemples partout, mes enfants. Le sacrifice que vous faites est grand, mais n'oubliez pas que celui qui est fait par vos parents l'est aussi. Quand vous serez sur le sol de France, pensez à votre famille.

"Soignez votre santé spirituelle autant que votre santé corporelle. Allez au feu comme des braves et soyez dignes de ceux qui vous ont précédés dans le glorieux 22e.

"Je penserais à vous et je prierais tous les jours pour vous. C'est d'ailleurs ce que je n'ai cessé de faire depuis le début des hostilités chaque fois que j'offre le saint sacrifice de la messe.

"J'espère que vous nous reviendrez bientôt sains et saufs et sans blessures dans votre pays où tous les vôtres seront heureux de vous revoir et de vous embrasser.

"M. Julien, président de la Saint-Vincent de Paul de Montréal, parle ensuite pour apporter le salut de la Saint-Vincent de Paul de la Métropole à l'œuvre naissante du "Chez-Nous du Soldat". Il savait le dévouement des promoteurs québécois de cette œuvre, mais il est heureux d'être venu le constater de plus près.

"Nous rendant au désir de Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, nous avons voulu généraliser le mouvement inauguré à Québec et nous avons ouvert, nous aussi, un "Chez-Nous du Soldat", rue Sainte-Catherine, près de Saint-Denis, où tous les soldats sont invités à aller se récréer.

"M. Julien a demandé aux jeunes gens instruits qui se trouvent parmi les conscrits de prêcher d'exemple et d'être un soutien pour leurs camarades. Il demande aux soldats de s'encourager les uns les autres et de se rappeler toujours qu'il y a un Dieu, qu'ils ont une patrie et qu'ils ont une famille.

"Offrez votre sacrifice, dit-il, à Celui qui seul peut vous récompenser."

"Le major-aumônier Chartier a loué l'œuvre du "Chez-Nous" qui a pour but d'aider aux soldats à vivre en conformité avec leurs traditions religieuses et nationales, et il a exalté le dévouement des promoteurs de cette œuvre.

"Les autres orateurs ont été le colonel Rogers, le capitaine Williams et le Rvd capitaine Dyce.

"Au cours de la réception qui fut faite à Son Éminence et aux invités la fanfare du camp a exécuté un magnifique programme musical qui a été fort goûté.

"Plusieurs parents et amis de nos braves pioupiou s'étaient fait, malgré la mauvaise température, un devoir et un plaisir d'assister à cette fête.

"Celle-ci terminée, le Laval de Québec, et le Laval de Montréal ont quitté le camp en congé jusqu'à mardi matin."

S. G. MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL VISITE LE CHEZ-NOUS DU SOLDAT
À VAL-CARTIER

Quelques semaines après cette belle démonstration, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal invité par le président général de la Société de Saint-Vincent de Paul, fut aussi solennellement reçu au "Chez-Nous du Soldat" de Val-Cartier. Ici, encore encore laissons un journal quotidien, l'*Événement*, de Québec, raconter cette visite :

"Hier soir c'était grande fête au "Chez-Nous du Soldat", au camp de Val-Cartier. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal, accompagné du président général de la Société de Saint-Vincent de Paul, M. C.-J. Magon, et du président actif du "Chez-Nous", M. N.-E. Pappillon, faisait sa première visite au "Chez-Nous du Soldat". M. le chanoine Hallé et M. l'abbé Laberge, curé de Saint-Baptiste, accompagnaient aussi Monseigneur l'Archevêque. Notre distingué concitoyen, M. P.-J. Côté, avait mis son automobile à la disposition des éminents visiteurs. Par une délicate courtoisie, le commandant Rogers avait invité à dîner, au Mess des officiers, Monseigneur l'Archevêque de Montréal et les officiers du "Chez-Nous".

"En se mettant à table, le colonel Rogers invita Monseigneur l'Archevêque à bénir le repas. Après le dîner, le commandant Rogers en quelques mots très aimables remercia Monseigneur l'Archevêque de Montréal d'avoir accepté l'invitation à dîner, disant que c'était un très grand honneur pour l'état-major de Val-Cartier de recevoir ainsi sous leur toit un prince de l'Église catholique puis. Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, accompagné du commandant Rogers, des officiers du "Chez-Nous du Soldat" et de tout l'état-major du camp, se rendirent au "Chez-Nous du Soldat" où l'accueil le plus chaleureux fut fait à Monseigneur l'Archevêque de Montréal.

"À l'entrée de la grande tente, plusieurs centaines de soldats firent la haie et acclamèrent les distingués visiteurs. La fanfare joua "O Canada" au moment où les visiteurs pénétrèrent dans la grande tente. Le président de la Société de Saint-Vincent de Paul conduisit tout d'abord Monseigneur Bruchési au Saint-Tabernacle où les Saintes Espèces sont conservées nuit et jour. Puis

l'Archevêque de Montréal prit place sur la grande estrade où le commandant Rogers et ses officiers, le président de la Société de Saint-Vincent de Paul, le président du "Chez-Nous du Soldat", le chanoine Hallé, M. l'abbé Laberge, le colonel-aumônier Jolicœur, le major-aumônier Chartier, M. le capitaine-aumônier Ducharme, M. C.-J. Lockwell et autres prirent place.

"M. C.-J. Magnan se dit heureux de souhaiter la bienvenue sous la tente du "Chez-Nous du Soldat" au vénérable Archevêque de Montréal, dont la sympathie pour la Société de Saint-Vincent de Paul et, en particulier, pour l'œuvre du "Chez-Nous" est si évidente. M. Magnan félicita Sa Grandeur Monseigneur Bruchési qui, la veille, avait célébré le 21e anniversaire de sa consécration épiscopale. Le président de la Société de Saint-Vincent de Paul rappela le but des "Chez-Nous du Soldat" qui est de remplacer autant que possible la famille auprès de nos chers soldats éloignés du foyer paternel. Au "Chez-Nous du Soldat" on fraternise, on s'amuse gaiement, mais aussi on y prie, on se confesse et on y communique souvent. M. Magnan rendit hommage au dévouement de ses collègues du "Chez-Nous du Soldat," et souligna aux applaudissements de tous, le dévouement inlassable du président actif, M. Papillon. M. Magnan invita ensuite Monseigneur l'Archevêque à prendre la parole.

"Sa Grandeur Monseigneur Bruchési fut acclamé par les soldats. Il parla avec éloquence et émotion à ses chers soldats de l'archidiocèse de Montréal et aussi à tous les autres braves militaires qui remplissent la grande tente. Monseigneur l'Archevêque de Montréal dit aux soldats combien leurs devoirs étaient beaux et nobles et qu'ils devaient les remplir courageusement en obéissant fidèlement à leurs chefs, en se conduisant comme de bons chrétiens et en s'aimant les uns les autres. Monseigneur Bruchési félicita hautement la Société de Saint-Vincent de Paul d'avoir pris l'initiative de la si belle œuvre des "Chez-Nous du Soldat". A Montréal comme à Québec cette œuvre fait un grand bien et grâce à l'unité d'action qui caractérise la Société de Saint-Vincent de Paul, Québec et Montréal, en unissant leurs efforts, font une œuvre admirable à Val-Cartier, une œuvre qui restera à l'honneur de la province de Québec et pour la plus grande gloire de l'Église catholique. Au milieu du plus profond silence, et en termes émus, Monseigneur l'Archevêque de Montréal fit allusion à la présence réelle de Notre-Seigneur dans le Tabernacle du petit autel qu'abrite le "Chez-Nous du Soldat" de Val-Cartier. Tendait la main vers le modeste sanctuaire, Monseigneur l'Archevêque de Montréal dit aux soldats : Priez, continuez de prier, c'est lui, le Maître, qui nous rendra la paix mais la paix après la victoire des alliés et une paix juste et durable suivant la parole du Saint Père lui-même."

"Puis, Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, aux applaudissements frénétiques des soldats, annonça les dernières nouvelles d'outre-mer où l'on signale victoires sur victoires, que le général Foch et les vaillants armés qu'il commande remportent chaque jour depuis trois semaines. Monseigneur de Montréal fit un bel éloge du commandant Rogers pour sa noble courtoisie et sa largeur de vue en faveur des soldats catholiques et canadiens-français. Ce témoignage rendu au commandant Rogers fut vivement applaudi par les soldats qui ont appris à aimer ce commandant modèle, si bien secondé par un état-major d'élite, puis M. Magnan pria le commandant Rogers de dire quelques mots.

"Ce dernier dit d'abord en français quelques mots à l'adresse des officiers de la Société de Saint-Vincent de Paul et du "Chez-Nous du Soldat" pour l'œuvre si belle, si vivante, si reconfortante et, en même temps, si chrétienne et pratique qu'ils avaient su créer de toute pièce en quelques semaines et lui assurer un succès qui fait le plus grand honneur à la noble Société de Saint-Vincent de Paul et à ses directeurs. Puis, après une pose, se tournant vers l'Archevêque de Montréal, le commandant Rogers dit ce qui suit :

"A aucune époque dans l'histoire du Canada, une plus belle page militaire n'a été écrite que celle que les soldats canadiens-français et catholiques du camp Val-Cartier de 1918 écrivirent en ce moment. La belle tenue, la bonne discipline, et le courage qui distinguent les soldats de Val-Cartier, cette année, font le plus grand honneur à la race canadienne-française et catholique. "Depuis l'ouverture du camp, non seulement pas un crime mais pas un délit même n'a été commis dans ce camp ouvert depuis bientôt trois mois. Les bagarres, les frictions entre soldats de différentes races sont inconnues ici, et j'attribue ce magnifique résultat à la bonne éducation des canadiens-français, à leur esprit de tolérance et à leur noblesse de caractère qu'ils tiennent de leurs vaillants ancêtres."

"Ce beau témoignage rendu si spontanément et avec tant de sincérité par le commandant d'un des plus grands camps militaires du Dominion, alla droit au cœur de nos soldats, nos enfants,



Le Chez-Nous du Soldat au Camp de Val-Cartier: juin, juillet, août et septembre 1918.



qui applaudirent avec orgueil à ce témoignage ainsi rendu à leurs familles, à leur religion et à leur race.

"M. C.-J. Magnan, avec une émotion contenue, et des paroles ardentes de fierté et de reconnaissance, remercia le commandant Rogers, ce distingué militaire anglais et protestant, qui venait de rendre un témoignage aussi éclatant à la race canadienne-française qui ne demande qu'à être traitée avec loyauté et justice et qui sait payer par un dévouement déjà éprouvé sa part de devoir dans la guerre actuelle. M. Magnan remercia le commandant Rogers qui avait bien voulu mettre au crédit du "Chez-Nous du Soldat" une bonne part des heureux résultats constatés à Val-Cartier, cette année, depuis l'ouverture du camp, et M. Magnan signala, en particulier, que c'est surtout grâce à notre bonne éducation de famille, à la vie paroissiale, et à nos écoles confessionnelles que nous pouvions dans la province de Québec réunir dans un même endroit et pour des semaines et des mois, des milliers de jeunes gens donnant l'exemple d'une conduite parfaite, d'une discipline militaire irréprochable et d'un bel enthousiasme

"Invité à terminer la séance, M. le major-aumônier Chartier donna les chiffres les plus consolants à l'occasion des départs de nos troupes, qui s'effectuent de temps en temps pour outre-mer. C'est ainsi qu'à un récent départ, sur 1,500 soldats, 1,300 allèrent à confesse et reçurent la sainte communion. Il fit aussi un bel éloge de la bonne conduite des soldats qui font son édification et sa consolation.

"Monseigneur de Montréal bénit ensuite l'assistance "comme dans ma cathédrale", dit-il, "car dans cette immense tente avec son tabernacle, nous nous croirions dans une cathédrale".

"Puis eut lieu ensuite la bénédiction du Saint Ciboire donné par l'Archevêque de Montréal, en présence du commandant Rogers, de son état-major et de tous les soldats. Le chant du Salut fut fait par ces derniers, puis, pour remercier le bon Dieu, des victoires multipliées des armées françaises et alliées, Monseigneur de Montréal entonna le *Magnificat* qui fut chanté avec piété et entraîn par le millier de soldats qui se pressaient sous la tente.

"Puis après "O Canada", "Dieu sauve la Roi", "Bonsoir, mes amis, bonsoir", les soldats reprirent le chemin de leur régiment respectif en poussant des hurrahs pour Monseigneur l'Archevêque de Montréal, le commandant Rogers, le président de la Société de Saint-Vincent de Paul et le président du "Chez-Nous du Soldat".

"Cette soirée au camp de Val-Cartier fera époque dans l'histoire du "Chez-Nous du Soldat" et du camp de Val-Cartier."

APPRECIATION DU "CHEZ-NOUS DU SOLDAT" PAR LE COLONEL ROGERS, COMMANDANT
DU CAMP VAL-CARTIER

A la veille de la fermeture du camp de Val-Cartier, septembre 1918, le commandant a bien voulu exprimer sa reconnaissance aux directeurs du "Chez-Nous du Soldat" dans la lettre qui suit

"Val-Cartier Camp, September 26th

"The President,

"Le Chez-Nous du Soldat",
Quebec, Que.

"Dear Mr. President,

"I cannot permit this Camp to close without tendering you, on behalf of all ranks Val-Cartier Camp, our warmest thanks and congratulations upon the splendid manner in which you helped to entertain and look after the spiritual and temporal wants of the men in this camp.

"I am firmly of the opinion that your institution has been a prominent factor in the continued good behaviour of all ranks in Val-Cartier Camp and wish you and your association continued success in their work for the welfare of the soldiers of the Canadian Expeditionary Force.

(Signed) S. MAYNARD ROGERS,
Colonel,

Commandant, Val-Cartier Camp."

SMR-ADC

LE "CHEZ-NOUS DU SOLDAT" A MONTRÉAL

Il n'entre pas dans le plan du présent travail de faire l'historique complet des différents "Chez-Nous du Soldat" établis par la Société de Saint-Vincent de Paul ou avec son concours. Mais nous croyons devoir signaler l'œuvre de l'"Aide aux Conserits" de Montréal.

C'est à la demande de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal que la Société de Saint-Vincent de Paul de cette ville a fondé l'"Aide aux Consercits" qui a établi deux "Chez-Nous du Soldat" à Montréal et aidé au soutien du "Chez-Nous" de Val-Cartier.

Avec un zèle inlassable, l'"Aide aux Consercits" s'est dévouée au bien-être moral et physique des soldats, et ce depuis le 15 mai 1918.

LE SECRÉTAIRE DU "CHEZ-NOUS DU SOLDAT

Québec, 15 octobre 1918.

DEUXIÈME PARTIE

Caractère de l'œuvre du "Chez-Nous du Soldat" (1)

Lorsque le gouvernement du Canada décréta la conscription des jeunes gens de 20, 21 et 22 ans, une vive inquiétude s'empara des pères et des mères de famille, à la pensée que leurs fils, si jeunes encore, seraient bientôt exposés aux dangers des grandes villes et des camps. Dans nos familles si chrétiennes de la province de Québec, le souci de l'âme des enfants l'emporte sur celui du corps. Aussi, les dangers pour la foi et les mœurs, que couraient les jeunes conscrits, une fois enrôlés, préoccupaient bien plus les parents que les dangers des champs de bataille.

C'est pour prévenir les vœux si légitimes des parents et pour se rendre aux désirs des autorités religieuses que la Société de Saint-Vincent de Paul de Québec, le 14 avril 1918, décidait d'établir des "Chez-Nous du Soldat", où les jeunes pioupioups canadiens-français retrouveraient l'image de la famille absente, milieux sympathiques, gais, réconfortants et particulièrement propres à préserver la foi des jeunes et à leur inspirer une haute idée de leurs nouveaux devoirs.

Dès le 20 avril, grâce au dévoué concours des Révérends Pères Jésuites, le premier "Chez-Nous du Soldat" s'installait 33, rue d'Auteuil, dans les salles du Loyola. Quelques jours après, le "Chez-Nous" ouvrait ses portes, et Sa Grandeur Monseigneur P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, voulut bien, le 20 mai, bénir l'œuvre, en présence d'un grand nombre de soldats, d'officiers et de confrères des Conférences de Saint-Vincent de Paul, Son Eminence le cardinal Bégin, sir Lomer Gouin, premier ministre, le général Landry et messieurs les chanoines Hallé et Latlamine visitèrent aussi le "Chez-Nous du Soldat" de la rue d'Auteuil, où ils furent reçus, par nos chers petits soldats, avec une joie respectueuse et débordante d'enthousiasme.

Les salles de la rue d'Auteuil devinrent le rendez-vous quotidien de plusieurs centaines de soldats qui profitèrent avec empressement des salons de lecture, d'écriture et de récréation, mis à leur disposition par le comité du "Chez-Nous du Soldat". Les membres de ce comité et les Révérends Pères Jésuites multiplièrent leurs efforts pour faire du "Chez-Nous du Soldat" un milieu des plus réconfortants au point de vue physique comme au point de vue moral. (2)

Dans les premiers jours de juin, eut lieu l'ouverture du camp de Val-Cartier. Dès lors, ce fut dans ce centre important, au point de vue militaire, que la Société de Saint-Vincent de Paul (Québec et Montréal agissant de concert) dirigea ses efforts. La mission d'établir au milieu de l'un des camps militaires les plus importants du Canada une œuvre catholique bien vivante, et très ouverte cependant à tous les soldats qui voudraient bien le fréquenter, fut confiée à un comité spécial, composé d'une quinzaine de confrères de la Saint-Vincent de Paul. Ce comité, grâce au zèle et à l'énergie de son distingué président actif, monsieur N.-E. Papillon, accomplit une tâche herculéenne : en quelques jours, avec le gracieux concours des autorités militaires, il dressa de toutes pièces, dans un des plus beaux endroits du camp, un immense et confortable

(1) Reproduit de l'*Almanach de l'Action sociale catholique* de 1919.

(2) Vers le même temps, le Conseil central de la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal fondait l'"Aide aux Consercits", qui établit deux "Chez-Nous" dans la Métropole. Puis ce furent Lévis et Ottawa qui créèrent aussi des "Chez-Nous du Soldat".

Une succursale du "Chez-Nous du Soldat" fut aussi établie au camp du Belvédère, chemin Saint-Louis.

"Chez-Nous du Soldat", comprenant deux grandes tentes et quatre marquises, aménagées avec goût. Les abords du "Chez-Nous" furent embellis d'allées, de parterres, le tout entouré d'une jolie palissade à jour, percée d'élégants arcs d'entrée. Nous avons décrit ailleurs le "Chez-Nous du Soldat" de Val-Cartier, à l'époque même où il était le plus fréquenté. Qu'il nous soit permis de reproduire ces lignes :

"Dans un des plus beaux endroits du camp de Val-Cartier, se dressent les deux immenses tentes et les quatre marquises du "Chez-Nous du Soldat". Chaque jour, aux heures libres, des centaines et des centaines de nos chers petits soldats canadiens viennent à leur "Chez-Nous", bien à eux, où ils retrouvent quelque chose de la famille absente. On pénètre d'abord dans la tente de la cantine : c'est vaste, propre et attrayant. Après avoir bu avec un ami un verre de liqueur douce, ou croqué un chocolat, le petit soldat s'arrête devant le guichet de la papeterie, où il reçoit gratuitement la feuille blanche et l'enveloppe qui iront, le soir même, donner des nouvelles du cher absent, aux parents pleurant encore le départ de leur fils chéri.

"La tente de la cantine communique à la "grande tente", centre de l'œuvre, rendez-vous général où deux mille soldats se trouvent à l'aise. C'est tout à la fois la salle des concerts et des conférences : "la grande tente" tient aussi lieu d'église, les dimanches de mauvais temps, alors que la messe ne peut être dite en plein air.

"À l'intérieur de cette immense enceinte, sont pratiquées des ouvertures qui donnent sur de vastes marquises, transformées en salles de lecture et salons d'écriture. Ces salles sont toujours remplies de soldats lisant journaux et revues ou écrivant, écrivant surtout à leurs parents ou amis. Une marquise est réservée aux aumôniers qui, chaque soir, confessent les soldats qui se présentent au tribunal de la Pénitence.

"En pénétrant jusqu'au fond de la tente centrale, on arrive à la petite chapelle dressée tout à côté, où les Saintes Espèces sont conservées. Une messe y est dite tous les jours à 6 heures 30; on peut y communier, et de fait, nombre de soldats s'approchent de la Table Sainte chaque matin.

"Voilà, dans ses grandes lignes, l'organisation matérielle du "Chez-Nous du Soldat" au camp de Val-Cartier."

Chaque tente est ornée d'un grand crucifix, et les portraits du Roi et de la Reine y occupent une place d'honneur. Au centre de la grande tente, se trouve une immense estrade pourvue d'un piano, d'un graphophone géant et d'un harmonium utilisés pour les offices religieux.

Dans ce vaste cadre, quelle est la vie pratique et quotidienne au "Chez-Nous du Soldat" ? Laisant parler nos souvenirs, voici : à 6 heures 30 du matin, messe pour ceux qui peuvent ou qui veulent l'entendre. Assistance assez nombreuse, communions fréquentes. De midi à deux heures, visite au "Chez-Nous" par groupes de soldats qui vont causer et flâner un brin. A cinq heures, la vie s'anime au "Chez-Nous", et jusqu'à 7 heures, les salons de lecture et d'écriture se remplissent : c'est l'heure de "la lettre aux parents". Il s'expédie quatre ou cinq cents lettres par jour, au "Chez-Nous du Soldat" à Valcartier. Puis de 7 à 9 heures 30, ce sont les jeux, les chants, les concerts et aussi, assez souvent, les discours familiers mais combien chaleureux et sincères, soit d'un confrère de la Société de Saint-Vincent de Paul, soit d'un prêtre-aumônier.

A tous les instants de la journée, les dévoués aumôniers du camp, messieurs Chartier, Hamel, Côté, Ducharme et Dumas, sont au service de nos petits soldats, à qui ils accordent généreusement le concours de leur ministère. C'est ainsi que, chaque soir, il y a confession dans une des marquises ; c'est là aussi que se distribuent les chapelets et autres objets de piété.

Une des scènes les plus consolantes qui se passent presque chaque jour au "Chez-Nous", c'est celle de la réunion des parents avec le fils (et parfois les fils) soldat, sous la grande tente du "Chez-Nous". Car les parents sont heureux d'avoir un endroit bien familial pour y rencontrer le fils "qui partira bientôt pour outre-mer".

Ajoutons que, deux fois la semaine et le dimanche soir, il y a Bénédiction du Très-Saint Sacrement dans la grande tente du "Chez-Nous".

Au cours de l'été, le "Chez-Nous du Soldat" de Val-Cartier fut témoin de fêtes grandioses, notamment le 29 de juin et le 9 d'août. A la première date, Son Éminence le cardinal Bégin inaugura officiellement le "Chez-Nous" à Val-Cartier, et à la seconde, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal visita cette nouvelle œuvre de la Société de Saint-Vincent de Paul. Ces deux princes de l'Église furent reçus avec tous les honneurs dus à leur rang, par le Commandant même du camp, le colonel Rogers, entouré de son état-major, et leur passage au "Chez-Nous" de Val-Cartier laissa le meilleur souvenir dans l'âme des officiers et des soldats.

Il est de notre devoir de dire ici que le Commandant du camp et ses officiers supérieurs facilitèrent le plus généreusement et le plus aimablement la tâche difficile confiée, par la Société de Saint-Vincent de Paul, au comité spécial du "Chez-Nous du Soldat". Et ce comité, qui avait à sa tête un président expérimenté et dévoué, secondé par un trésorier modèle, des vice-présidents et des secrétaires compétents, fit des prodiges pour installer l'œuvre du "Chez-Nous" et la maintenir avec tact dans le sillon tracé par la Société de Saint-Vincent de Paul.

A titre documentaire, vu le caractère spécial de l'œuvre du "Chez-Nous du Soldat" nous donnons ici la liste des membres de ce comité:

Président honoraire, *ex-officio*, le président général de la Société de Saint-Vincent de Paul. Aumônier honoraire, monsieur le Chanoine Hallé, aumônier général de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Président actif, monsieur N.-E. Papillon, officier du Conseil particulier de Québec; Vice-présidents, messieurs P. Godin et P.-S. Lefebvre; Trésorier, monsieur Elz. Miville-Dechêne, officier du Conseil particulier de Québec; Secrétaire, monsieur J.-B. Garneau, de la Conférence Saint-Nazaire, de Québec.(1)

Aumôniers, les aumôniers militaires du camp: abbé Chartier, R. P. Hamel, R. P. Ducharme et les abbés Côté et Dumas.

Membres du comité, RR. PP. Lefebvre et Lavoie, S.J., lieutenant-colonel L.-G. Chabot, Jos. Picard, président du Club des Marins catholiques de Québec, honorable Cyrille-F. Delage, président du Fonds patriotique, échevin Jos. Mercier, membre de la Conférence Notre-Dame-du-Chemin, Québec, M. F. Canac-Marquis, lieutenant-colonel Tancredi Rinfret, M. C.-A. Langlois, trésorier du Conseil supérieur, M. Oscar Hamel, président de l'Union régionale de l'A. C. J. C.

Représentants de la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal dans le comité du "Chez-Nous du Soldat" de Val-Cartier: M. J.-A. Julien, président du Conseil central, M. Guy Vanier, secrétaire général du même Conseil.

Le comité du "Chez-Nous" de Québec comprend les membres ci-dessus, avec, en plus, MM. Lucien Jobin, assistant-secrétaire, Joseph Racine, assistant-trésorier et comme membres, MM. Marcel Chabot, Cyrille Tessier, Ernest Mercier, J.-S. Matte, Dr P.-H. Bédard, Alfred Trudelle, Théophile Béland, H. Magnan, J.-Ls Morency, J.-E. Dion, Alp. Papillon, Philippe Tardivel, Georges Gingras, R. Côté, J. Gosselin, D. Marcotte, F.-H. Turcot, J.-M. Dagneau, R. Barry, Henri Turgeon, Pierre Déry et Eugène l'Heureux.

Le succès fut complet et la lettre ci-dessous, adressée au président du "Chez-Nous du Soldat" par le commandant du camp, le colonel Rogers, l'atteste éloquentement:

"Militia and Defence

Headquarters Staff

Val-Cartier Camp, P. Q., September 26th.

The President,

*Le Chez-Nous du Soldat,
Quebec.*

Dear Mr. President,

"I cannot permit this Camp to close without tendering you, on behalf of all ranks Val-Cartier Camp, our warmest thanks and congratulations upon the splendid manner in which you helped to entertain and look after the spiritual and temporal wants of the men in this Camp.

"I am firmly of the opinion that your institution has been a prominent factor in the continued good behaviour of all ranks in Valcartier Camp and wish you and your Association continued success in their work for the welfare of the soldiers of the Canadian Expeditionary Force.

(Signed) S. MAYNARD ROGERS,
Colonel,

Commandant Valcartier Camp."

(1) Depuis le commencement de décembre 1918, monsieur le lieutenant-colonel L.-G. Chabot a remplacé monsieur N.-E. Papillon, démissionnaire. Ce dernier a été nommé vice-président honoraire. Monsieur le lieutenant-colonel Chabot faisait partie du "Chez-Nous du Soldat" depuis sa fondation.

Et cette institution du "Chez-Nous du Soldat" tira toute sa force, son prestige et sa bienfaisante vitalité de Celui-là seul qui peut rendre féconde les œuvres les plus modestes. Le secret de cette force, de ce prestige et de cette vitalité résidait dans un modeste tabernacle placé au cœur même du "Chez-Nous", où les Saintes Espées étaient conservées jour et nuit, et devant lequel le prêtre-aumônier offrait, tous les matins, le Saint Sacrifice de la Messe, en présence d'un groupe de soldats d'élite qui conservaient ou contractaient la vivifiante pratique de la communion quotidienne.

Honneur et reconnaissance aux Officiers supérieurs du District militaire de Québec et du camp de Val-Cartier, protestants comme catholiques, qui ont compris qu'en faisant place à Dieu, et une place d'honneur, au sein d'une vaste organisation militaire, on y introduisait le plus fort élément de discipline et de bonne conduite !

Reconnaissance émue à tous les confrères de la Société de Saint-Vincent de Paul, membres des deux comités du "Chez-Nous du Soldat", qui viennent d'écrire, sous les regards bénissants de l'Église, une page admirable d'action sociale catholique.

C.-J. MAGNAN,

*Président général de la Société de Saint-Vincent de Paul,
au Canada.*

TROISIÈME PARTIE

Le "Chez-Nous du Soldat" et les Chevaliers de Colomb

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

CONSEIL SUPÉRIEUR DU CANADA

Québec, le 25 novembre 1918.

M le Dr N.-A. Dussault,
Directeur suprême des Chevaliers de Colomb.

Québec.

Cher monsieur,

Pour faire suite à notre conversation de samedi, le 23 du courant, je suis heureux de vous donner quelques renseignements sur l'œuvre du "Chez-Nous du Soldat", à laquelle les Chevaliers de Colomb veulent bien s'intéresser.

Lorsque la loi du service militaire appela sous les drapeaux les jeunes gens de 19 à 23 ans, la Société de Saint-Vincent de Paul comprit qu'il y avait beaucoup de bien à faire, au point de vue moral, religieux et patriotique, en fondant des foyers sympathiques ou "Chez-Nous du Soldat", où les militaires trouveraient et le jour et le soir, des amusements et récréations honnêtes et des conseils désintéressés sur leurs nouveaux devoirs.

Dès les premiers jours d'avril 1918, un premier "Chez-Nous" fut ouvert dans les immenses salles du Loyola, 33, rue d'Auteuil, site idéal pour une œuvre de ce genre car la rue d'Auteuil est au centre de la ville et à deux pas des quartiers militaires. Des salles de lecture, d'écriture, de billards, de gymnastique, etc., furent aménagées et durant avril, mai et juin, le "Chez-Nous" de la rue d'Auteuil fut achalandé : en moyenne de trois cents à quatre cents soldats fréquentaient les salles chaque jour. Des concerts eurent lieu deux fois la semaine et plusieurs conférences furent données aux soldats sur leurs devoirs : dignité personnelle, obéissance aux officiers, courage et bonne conduite, etc. Son Éminence le Cardinal Bégin, Sa Grandeur Monseigneur Roy, sir Lomer Gouin, le général Landry, et plusieurs autres personnages furent officiellement reçus au "Chez-Nous" de la rue d'Auteuil et y adressèrent la parole.

La chapelle des RR. PP. Jésuites, attenante au "Chez-Nous" fut mise à la disposition des soldats.

Un régiment de garnison de quinze cents hommes ayant été cantonné sur le chemin Saint-Louis, à l'extrémité de la ville, une succursale du "Chez-Nous du Soldat" fut établie dans ce camp qui ne leva ses tentes qu'en octobre dernier. Cette succursale rendit de grands services aux soldats, particulièrement aux soldats catholiques.

Au commencement de juin, le camp de Val-Cartier s'ouvrit et cinq ou six mille soldats y furent bientôt reçus. Le "Chez-Nous du Soldat" ouvrit une seconde succursale, immense cette fois, au centre du camp de Val-Cartier, dans un magnifique endroit, et ce avec l'agrément et le patronage des autorités militaires. Six tentes furent dressées au centre d'un vaste terrain embelli de parterre et de palissades. Ces six tentes en comprenaient deux très grandes, l'une d'une capacité de quinze cents hommes et l'autre de deux mille et quatre marquises d'une capacité d'environ cent hommes chacune.

La première grande tente servait de salle d'entrée avec cantine ; la seconde, c'était la salle des concerts, réunions générales et grand parloir aux jours et heures de congés où les soldats pouvaient recevoir la visite de leurs parents. A l'extrémité de la tente centrale, une chapelle avait été élevée, où chaque matin un aumônier disait la messe et deux fois la semaine donnait la bénédiction du Très-Saint Sacrement. Bien que fondée particulièrement pour les soldats catholiques, le "Chez-Nous du Soldat", à Québec comme à Val-Cartier, fut ouvert à tous les militaires. Nombre de protestants le fréquentaient. Le témoignage du Commandant du camp, le colonel Rogers, que nous citons plus loin, prouve que le "Chez-Nous du Soldat" de Val-Cartier a contribué à maintenir le bon ordre dans le camp et une cordiale entente entre les soldats de différentes races et religions.

Les marquises furent affectées, une à la lecture et deux à l'écriture. Il s'écrivait en moyenne chaque jour au camp de Val-Cartier, environ cinq cents lettres aux parents. La quatrième marquise était réservée aux aumôniers militaires qui y confessaient les soldats et leur distribuaient, aux catholiques seulement, des livres de prières et autres objets de piété.

De quinze à dix-huit cents soldats fréquentèrent quotidiennement le "Chez-Nous" de Val-Cartier au cours de l'été (1er juin au 30 septembre). Le meilleur esprit y a régné tout le temps. Outre un gérant et trois aides, le président actif du "Chez-Nous du Soldat", M. N.-E. Papillon, membre de la Société de Saint-Vincent de Paul, et un des principaux marchands de Québec, et ses collègues du comité, particulièrement M. le Dr Elzéar Miville-Dechéne, trésorier du comité du "Chez-Nous" et sous-ministre des Terres et Forêts dans le gouvernement de Québec, s'intéressèrent constamment à l'œuvre depuis sa fondation par la Société de Saint-Vincent de Paul.

Les RR. PP. Jésuites, à Québec, et les aumôniers militaires, à Valcartier, se dévouèrent aussi sans compter au "Chez-Nous du Soldat".

Le "Chez-Nous du Soldat" de Val-Cartier, comme celui de Québec, rendit de précieux services aux milliers de soldats qui y séjournèrent au cours de l'été. En plus du réconfort d'amusements variés et d'une sympathie franche et cordiale, les jeunes militaires purent écrire facilement et souvent à leurs parents, recevoir ces derniers au "Chez-Nous", y rencontrer les prêtres et les confrères de la Saint-Vincent de Paul qui soutenaient leur courage et leur rendaient mille et un service, gratuitement. Le "Chez-Nous" facilita aussi la pratique des devoirs religieux, facteur précieux dans un camp de concentration.

Un exemple des services rendus aux conscrits : Un grand nombre d'entre eux arrivaient au camp en habit civil. Des marchands peu scrupuleux s'étaient introduits dans le camp et achetaient à vil prix de bons vêtements dont les soldats revêtus du costume militaire ne savaient que faire. Les directeurs du "Chez-Nous" se chargèrent d'envelopper, après précautions hygiéniques prises, les habits civils des soldats et de les expédier aux parents qui furent très touchés de cette délicatesse. Il s'expédia ainsi, à travers tout le pays, des centaines et des centaines d'habillements.

Plusieurs fois, au cours de l'été, le commandant du camp et son état-major prirent part aux fêtes du "Chez-Nous du Soldat," notamment à l'inauguration officielle par Son Eminence le Cardinal Bégin, et lors d'une visite de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal. Le général Landry honora aussi le "Chez-Nous" de Val-Cartier d'une visite.

Le "Chez-Nous" de Val-Cartier ne replia ses tentes que le 30 de septembre et revint à Québec avec le dernier contingent militaire.

À Québec, l'œuvre était restée en activité et à la rue d'Auteuil et au camp Saint-Louis, durant tout l'été, car il y eut de nombreuses garnisons à la ville au cours de cette saison.

Depuis le 1er octobre, le "Chez-Nous" de Québec, sauf le temps de la grippe, est très fréquenté, en moyenne 150 à 200 par jour. L'œuvre est trop à l'étroit et le "Chez-Nous" fait exécuter des travaux d'agrandissement pour satisfaire aux besoins actuels et pour pouvoir faire face aux exigences de la démobilisation.

La Société de Saint-Vincent de Paul, qui la première, a songé à établir des "Chez-Nous" pour nos soldats dans la province de Québec, est bien décidée à poursuivre son œuvre jusqu'à la fin de

la démobilisation, de conserver à cette œuvre son caractère du début et de la diriger conformément à ses règlements qui ont l'expérience d'un siècle près.

Mais pour maintenir le "Chez-Nous du Soldat" sur un pied efficace, la Société de Saint-Vincent de Paul a un besoin immédiat d'argent. Et voici pourquoi :

Afin de solder les déficits du "Chez-Nous" à Val-Cartier et à Québec et prévoir aux dépenses à venir, la Société de Saint-Vincent de Paul de Québec avait décidé pour le mois de septembre dernier une quête à domicile en ville, et une quête dans plusieurs diocèses. Son Éminence le Cardinal Bégin avait promis une quête dans son diocèse et le Premier Ministre de Québec avait aussi promis au "Chez-Nous du Soldat" une subvention substantielle. La ville de Québec elle-même nous avait laissé prévoir un nouvel octroi à l'automne.

L'organisation de la Société de Saint-Vincent de Paul pour cette grande souscription était prête, lorsque les Chevaliers de Colomb lancèrent dans le public la nouvelle d'une souscription gigantesque en faveur des Huttes catholiques de l'Armée canadienne, outre-mer.

Dans la même ville, dans le même district, deux souscriptions allaient donc se faire pour un but à peu près identique. Le premier à la tâche, le "Chez-Nous du Soldat" de Québec, avait les sympathies du public, ainsi que la Société de Saint-Vincent de Paul établie dans la vieille capitale depuis 1846.

Le Conseil de Québec des Chevaliers de Colomb fit appel au bon vouloir de la Société de Saint-Vincent de Paul et lui demanda de renoncer à ses quêtes, souscriptions et subventions dans l'intérêt commun, lui assurant qu'une large part de la souscription des Chevaliers de Colomb serait attribuée au soutien de l'œuvre du "Chez-Nous du Soldat".

Son Éminence le Cardinal, déjà engagée vis-à-vis de la Société de Saint-Vincent de Paul, ne consentit à recommander la souscription des Chevaliers de Colomb que sur l'assurance formelle qu'"une partie de cette souscription serait remise au Conseil supérieur de la Société de Saint-Vincent de Paul, en Canada, pour lui permettre de continuer en notre pays l'œuvre si fructueuse du "Chez-Nous du Soldat", etc.."

Dans l'intérêt général et afin d'aider les Chevaliers de Colomb dans leur louable entreprise, la Société de Saint-Vincent de Paul acquiesça à leur demande et prêta son entier concours. Le président général de la Société de Saint-Vincent de Paul accepta le titre de Vice-président du Comité de souscription des Chevaliers de Colomb et assura Son Éminence et Sir Lomer Gouin que la Société de Saint-Vincent de Paul se désistait des promesses qui lui avaient été faites, et ce, en faveur des Chevaliers de Colomb, ayant eu l'assurance de ces derniers qu'une "part généreuse de la souscription serait remise à la Société de Saint-Vincent de Paul".

La souscription eut lieu et les Chevaliers de Colomb remportèrent un magnifique succès.

Et depuis le 1er septembre, la Société de Saint-Vincent de Paul a gardé le silence, n'a fait aucune recette, comptant sur la loyale générosité des Chevaliers de Colomb.

La Société de Saint-Vincent de Paul est certaine qu'elle ne sera pas trompée dans son attente et qu'elle pourra bientôt faire connaître au public, qui s'intéresse beaucoup à la question, le résultat de la convention intervenue dans un but de charité entre elle et les Chevaliers de Colomb de Québec.

Depuis le 1er avril au 30 septembre, la Société de Saint-Vincent de Paul, à même des recettes spéciales, a dépensé pour l'établissement et le maintien des "Chez-Nous du Soldat" à Québec, rue d'Auteuil, Québec, Camp Saint-Louis et Camp Val-Cartier, un montant d'au-delà de \$9,000.00. Reste à payer le loyer des nombreuses salles de la rue d'Auteuil et le chauffage d'avril-mai et septembre-octobre-novembre, arrérages qui n'ont pu être soldés vu l'ajournement des quêtes, souscriptions, etc., de notre Société, pour faciliter la souscription des Huttes catholiques de l'Armée canadienne.

Maintenant quelles seront les dépenses probables pour maintenir sur un pied efficace le "Chez-Nous du Soldat" d'ici à la fin de la démobilisation, c'est-à-dire pendant au moins quinze mois à venir ?

Voici brièvement :

1° Solder l'arrérage du loyer des salles et chauffage et pourvoir au loyer d'ici à une quinzaine de mois et chauffage, au moins \$4,000.00;

2° Réparations et agrandissements nécessaires, etc., \$1,000.00 ;

3° Dépenses ordinaires courantes d'ici à quinze mois (jusqu'à la fin de la démobilisation) \$2,500.00 ;

4° Augmentation probable du personnel au moment de la démobilisation générale \$1,500.00 ;

5* Imprévu \$1,000.00.

Ce qui porte le budget très probable de l'œuvre du "Chez-Nous du Soldat" d'ici à quinze mois à un montant global de \$10,000.00.

Et c'est ce montant que nous sollicitons en toute confiance des Chevaliers de Colomb qui ont trouvé dans la Société de Saint-Vincent de Paul, au moment opportun, un auxiliaire empressé et loyal.

La Société de Saint-Vincent de Paul, comme je le disais il y a un instant, maintiendra son œuvre si populaire et si utile jusqu'à la fin de la démobilisation. Cette Société sera heureuse de reconnaître bientôt dans les Chevaliers de Colomb des bienfaiteurs généreux et de loyaux émules.

Au cours des remarques qui précèdent, j'ai mentionné le témoignage que le commandant du camp de Val-Cartier, le colonel Rogers, avait rendu spontanément à la fin de la saison, en faveur du "Chez-Nous du Soldat". Voici ce document qui se passe de commentaires :

Val-Cartier Camp, September 26th 1918.

"The President,

"Le Chez-Nous du Soldat",

Quebec, Que.

"Dear Mr. President,

"I cannot permit this Camp to close without tendering you, on behalf of all ranks Valcartier Camp, our warmest thanks and congratulations upon the splendid manner in which you helped to entertain and look after the spiritual and temporal wants of the men in this camp.

"I am firmly of the opinion that your institution has been a prominent factor in the continued good behaviour of all ranks in Val-Cartier Camp and wish you and your association continued success in their work for the welfare of the soldiers of the Canadian Expeditionary Force

(Signed) S. MAYNARD ROGERS,

Colonel,

Commandant, Val-Cartier Camp."

SMR-ADC

Les autorités fédérales, par le département des Archives canadiennes, nous ont aussi demandé un historique du "Chez-Nous du Soldat", reconnaissant par là l'utilité de cette œuvre.

J'espère, cher monsieur Dussault, que les pages qui précèdent vous donneront une idée satisfaisante du "Chez-Nous du Soldat".

Veillez agréer l'hommage de mon profond respect.

C.-J. MAGNAN,

Président de Conseil supérieur de la Société de Saint-Vincent de Paul, au Canada.

LES CHEVALIERS DE COLOMB FONT HONNEUR A LEURS ENGAGEMENTS

A une réunion des directeurs suprêmes des Chevaliers de Colomb tenue à Ottawa le 2 de décembre 1918, la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité :

Resolution adopted at Meeting of Canadian Directors of Catholic Army Huts Association, Held in Ottawa, December 3rd, 1918

Moved by Director J.-L. Murray,

Seconded by Director L.-O. Giroux,

That this meeting of directors has heard with interest and satisfaction the report of the work of the "Chez-Nous du Soldat" of Quebec, as presented by Dr. Dussault and M. Geo.-H. Boivin, together with the detailed statement and report over the signature of Mr. C.-J. Magnan, of the "Chez-Nous du Soldat," concerning the activities of the said association; and in compliance with the policy of our corporation we desire to record our appreciation of the activities of the "Chez-Nous du Soldat" and further publicly acknowledge the assistance rendered by its officers and supporters on the occasion of our recent campaign for funds; and recognizing that there should not be a duplication of endeavor and that we should avail ourselves of the already established organization of "Chez-Nous du Soldat," it is decided that from the funds collected in the city of

Quebec the sum of \$10,000 00 should be placed in a chartered bank of that city to the credit of the "Chez-nous du Soldat" to be paid over on the production by the said body of vouchers showing particulars of expenditure, it being understood and agreed that this money is to be spent only for the purpose of promoting war relief work among the Canadian soldiers, and in conformity with the War Charities Act; and it is further agreed that our corporation will give consideration to further proposals, if necessary, that may come from the "Chez-nous du Soldat," in connection with the continuance of the urgent and deserving work, during demobilization period, in which all Canadian citizens are so vitally interested and desirous of seeing promptly and properly carried out.

CARRIED

Certified Correct

J.-L. MURRAY
Secretary-Treasurer.

REMERCIEMENTS AUX CHEVALIERS DE COLOMB
SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL
CONSEIL SUPÉRIEUR DU CANADA

A M. le Dr. N.-A. DUSSAULT,

Directeur Suprême des
CHEVALIERS DE COLOMB,

et à M. L. P. TURGEON, Grand Chevalier de Québec.

Monsieur,

Je me fais un devoir d'exprimer à l'Ordre des Chevaliers de Colomb la vive reconnaissance de la Société de Saint-Vincent de Paul de Québec, pour la généreuse remise de dix mille piastres que cet Ordre vient de faire au "Chez-Nous du Soldat". Ce geste loyal des Chevaliers de Colomb est la sanction d'une entente intervenue entre ces derniers et le Conseil supérieur de la Société de Saint-Vincent de Paul agissant au nom du "Chez-Nous du Soldat" de Québec, lors de la souscription publique en faveur des Huttes catholiques de l'armée canadienne.

Pour mieux servir les intérêts de nos chers soldats catholiques d'outre-mer, la Société de Saint-Vincent de Paul acquiesca à la proposition des Chevaliers de Colomb, savoir : les deux sociétés unissant leurs efforts pour assurer le succès de la souscription.

La souscription en faveur des Huttes catholiques de l'Armée canadienne, remporta un succès inespéré, et les directeurs suprêmes des Chevaliers de Colomb, réunis à Ottawa le 2 du courant, ont royalement racheté la parole donnée des Chevaliers de Québec à la Société de Saint-Vincent de Paul. Non seulement les Chevaliers de Colomb ont voté la somme de dix mille piastres pour solder les arriérages du "Chez-Nous du Soldat" et assurer sa subsistance et son développement, mais dans une résolution adoptée à l'unanimité, ils ont décidé de fournir d'autres fonds, si la chose est nécessaire.

Inutile de vous dire, M. le Directeur Suprême, que des pièces justificatives seront fournies aux Chevaliers de Colomb pour chaque piastre dépensée par le "Chez-Nous du Soldat" sur les argents fournis par votre société.

En terminant, M. le Directeur, il est de mon devoir de déclarer, contrairement à ce qu'on a pu penser, que jamais les Chevaliers de Colomb n'ont fait le moindre tentative pour s'emparer de l'œuvre du "Chez-Nous du Soldat" et frustrer ainsi la Société de Saint-Vincent de Paul dans ses droits.

Bien au contraire, les Chevaliers de Colomb ont toujours témoigné beaucoup de sympathie en faveur de cette œuvre, et la seule démarche faite par votre ordre, ce fut une offre spontanée de secours à la Société de Saint-Vincent de Paul pour maintenir l'entreprise si opportune du "Chez-Nous du Soldat." Cette œuvre gardera son caractère du début, tout en favorisant avec bonheur la si belle initiative des Huttes catholiques de l'Armée canadienne. Elle restera sous la direction de la Société de Saint-Vincent de Paul, tout en acceptant la collaboration loyale et désintéressée des directeurs des Huttes catholiques de l'Armée canadienne.

De nouveau, veuillez assurer vos collègues de l'Ordre, de la profonde reconnaissance de la Société de Saint-Vincent de Paul pour leurs bons et loyaux procédés.

C.-J. MAGNAN,
Président de la Société de Saint-Vincent de Paul.

QUATRIÈME PARTIE

"Aide aux Conscrits Canadiens"(1)

SOUS LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL,

CONSEIL CENTRAL DE MONTRÉAL

Montréal, juin 1918.

Le public a appris par les journaux que la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal s'occupe activement des jeunes gens que la loi de conscription entraîne dans le tourbillon de la guerre. Le moment semble venu de faire connaître le fonctionnement et les pressants besoins de cette œuvre de secours.

Nos foyers se dépeuplent. Des milliers de jeunes gens sont appelés aux casernes. Le sentiment des dangers immenses qui guettent partout nos conscrits est un sujet de vives alarmes pour les familles canadiennes. On se demande comment nos jeunes gens sauront affronter la mort à plus de 3000 milles de leur patrie, et dans quelles conditions de santé morale et physique ils se trouveront au retour pour affronter de nouveau la vie.

"L'Aide aux Conscrits canadiens" est née de cette angoissante inquiétude. Elle veut s'attacher ceux qui partent, les récréer, leur témoigner de la sympathie, les munir d'objets appropriés à leur condition nouvelle, les accompagner dans les casernes, dans les camps, sur le front, organiser pour eux des envois de journaux, de livres, d'effets personnels, recueillir leurs propres demandes, soutenir leur courage, leur rappeler la patrie absente, leur fournir les moyens de rester fidèle à leurs habitudes chrétiennes.

Toute œuvre est centralisée au secrétariat spécialement ouvert dans l'Immeuble Versailles, 90, rue Saint-Jacques, Montréal (Bureau 902). On y inscrit avec soin sur des fiches tous les noms, adresses et numéros de conscrits que le public veut bien porter à notre connaissance.

L'initiative de la Société Saint-Vincent de Paul profitera à tous les conscrits catholiques. Nos confrères de langue anglaise s'acquittent en effet de la même tâche pour le bénéfice des jeunes gens de leur nationalité.

Une revue de 20 pages l'*Echo du Pays*, est fondée pour les jeunes soldats. Cette publication contient de la lecture courante des articles spéciaux, des nouvelles, des pages récréatives, des avis divers. L'*Echo du Pays* sera expédié gratuitement dans les camps sur le front.

Afin de grouper les jeunes gens durant leur séjour à Montréal, l'Aide aux Conscrits canadiens met des salles d'amusements à leur disposition. La première est déjà ouverte au numéro 324—est, rue Sainte-Catherine, près Saint Denis. Les conscrits peuvent y utiliser, sans aucun frais, des billards, un piano, une bibliothèque, des timbres-poste, du papier à lettre, des jeux divers.

Notre société s'est de plus préoccupée des objets de piété, des livres, etc., qu'elle porte aux conscrits en même temps qu'elle offre l'usage de son secrétariat.

Toutes ces initiatives exigent évidemment des ressources abondantes. La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal entreprend l'œuvre avec courage, parce qu'elle la sait extrêmement urgente et que les familles sont justement inquiètes du sort qui attend leurs enfants.

Impuissants, toutefois à soutenir seule une entreprise de pareille envergure, nous croyons pouvoir compter sur la générosité de la population entière. Cette collaboration nous est absolument nécessaire.

(1) Appel du Conseil central de la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal.

Les pays alliés ont éveillé parmi notre peuple les plus profitables sympathies. Les conventions nous pressent maintenant de nous occuper des nôtres au risque même de négliger les autres. Peut-on imaginer un instant que nos enfants, nos frères, nos amis intimes, resteront seuls sans soutien ?

Chacun, au contraire, doit s'imposer quelque sacrifice pour leur venir en aide efficacement; et il semble que les personnes qui se sont les plus dévouées pour les pays alliés, ont en quelque sorte contracté l'engagement d'honneur de reprendre les mêmes initiatives de secours pour le bénéfice de leurs compatriotes.

"L'Aide aux Conscrits canadiens" recevra avec gratitude les offrandes les plus diverses. Elle sollicite surtout les souscriptions en argent dont elle s'engage à rendre compte par lettre particulière ou par la voie des journaux.

Nous prions les sociétés mutuelles, les groupements paroissiaux, le clergé, les associations nationales, les ligues d'hommes, de dames, de jeunes filles, de jeunes gens, les maisons de commerce, les hommes de profession, les industriels, de s'interroger immédiatement sur la part de secours qu'ils peuvent nous assurer, et de faire parvenir le plus tôt possible leurs souscriptions et leur offre de services à M. Joseph Blain, aux bureaux de "L'Aide aux conscrits Canadiens" Immeuble Versailles, 90, rue Saint-Jacques, Montréal, (tél. : Main 71).

Pour la Société de Saint-Vincent de Paul

Conseil central de Montréal.

Le Président.

J-A JULIEN.

Le Secrétaire,

GUY VANIER.

"L'AIDE AUX CONSCRITS CANADIENS"

(Reproduit de l'*Echo du Pays*)

Les conférences de la Société de Saint-Vincent de Paul continuent de mettre leur bonne volonté en commun, dans la région de Montréal, afin d'assurer quelque réconfort aux soldats de chez nous.

L'œuvre qu'elles ont fondée sous le nom d'*Aide aux Conscrits canadiens* est toute dévouée aux meilleurs intérêts de ceux qui sont sous les armes. Maintenir un service de liaison efficace entre eux qui sont parties et la patrie qui les suit du regard avec tendresse et qui s'inquiète d'eux; combattre la lassitude par l'envoi des livres et des journaux dans les camps et jusque au front; grouper les jeunes gens dans les "Chez-Nous du Soldat" à leur passage dans les villes pendant leur entraînement; faciliter l'accomplissement des devoirs religieux par des secours aux aumôniers et par une distribution généreuse des objets essentiels de piété; faire entendre à toutes les oreilles l'*Echo du Pays* absent, et ranimer la flamme du dévouement à la patrie canadienne; voilà, en peu de mots, les pensées qui inspirent toutes les associations et toutes les personnes zélées, maintenant groupées autour de nos Conférences montréalaises.

Le "Chez-Nous du Soldat", rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis, est à la disposition de ceux qui ont quelques heures de congé, à Montréal. On improvise des concerts de musique ou lutte dans les salles de jeu; quatre billards, un restaurant, des jeux divers, occupent l'attention des soldats; la bibliothèque donne un abri à celui qui veut lire, feuilleter les journaux du jour, ou écrire à la famille qu'il vient de quitter pour la caserne.

À Val-Cartier, où des milliers d'hommes poursuivent leur entraînement, les confrères de Québec ont organisé un vaste "Chez-Nous du Soldat" dès l'ouverture du camp. "L'Aide aux Conscrits canadiens" a versé \$1,000.00 dans la caisse commune comme contribution initiale aux frais d'installation. Six tentes regorgent chaque soir de jeunes gens qui s'y amusent ferme parce que le zèle des initiateurs et la générosité publique ont pourvu à tous les modes de délassement intellectuel et physique. Il est à espérer que les jeunes conscrits acquerront là quelques bonnes habitudes de vie et d'apostolat qu'ils répandront en Europe parmi les troupes canadiennes; "L'Aide aux Conscrits" les soutiendra dans cette tâche, car elle aspire à être utile à tous, et elle n'attend que les noms et les adresses des soldats qui ont déjà traversé les mers, pour répondre par quelque témoignage sensible d'amical intérêt.

L'*Echo du Pays* veut parler du Canada et le faire aimer de tous ses fils enrôlés; mais il a aussi pour but l'œuvre de "L'Aide aux Conscrits canadiens", de répandre et de presser ses lecteurs

de lui faciliter sa tâche par l'envoi des noms, numéros et adresses postales de ceux qui veulent figurer sur la liste de ses amis. On trouvera dans une autre page de ce journal une formule type que l'on peut découper remplir et adresser au bureau de l'"Aide aux Conscrits canadiens". Toutes les demandes seront accueillies avec bienveillance de quelque personne et de quelque endroit qu'elle vienne; notre œuvre ne connaît pas d'autre borne à son dévouement pour les soldats canadiens que la mesure insuffisante de ses ressources en présence d'une si grande tâche à soutenir.

LE COMITÉ DU SÉCRÉTARIAT DE "L'AIDE AUX CONSCRITS CANADIENS"
90, rue Saint-Jacques, Montréal.

STAMPED REVERSE: BUREAU DE L'AIDE AUX CONSCRITS CANADIENS, 90, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL

LE CHEZ-NOUS DU SOLDAT

ET

Huttes Catholiques de l'Armée
Canadienne

29 et 33, rue d'Auteuil, Québec

PORTES OUVERTES TOUS LES JOURS
de 1 heure à 10 heures p. m.

Téléphones : 5196 et 7910

LE CHEZ-NOUS DU SOLDAT

11

Heures Catholiques de l'Annee

Canadienne

29 et 33, rue St. Andre, Quebec

1914

1914

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
ILLUSTRATION.—Le Chez-Nous du Soldat, au Loyola, Québec.....	1
Avant-Propos.....	3
PREMIÈRE PARTIE. — Historique: Le Chez-Nous du Soldat.....	6
INAUGURATION:—Discours de M. C.-J. Magnan.....	7
Discours de l'honorable C.-F. Delège.....	8
Discours de S. G. Mgr P.-E. Roy.....	8
Discours du général Landry.....	9
Sir Lomer Gouin, Premier-Ministre, visite le "Chez-Nous du Soldat".....	9
Discours de Sir Lomer Gouin.....	10
Discours du lieutenant-colonel Piuze.....	11
Les Comités du "Chez-Nous".....	11
Le but du "Chez-Nous" du Soldat".....	12
Le "Chez-Nous" du Soldat à Val-Cartier.....	12
Vie quotidienne au Chez-Nous.....	13
Son Éminence le Cardinal Bégin inaugure officiellement le "Chez-Nous du Soldat", au camp de Val-Cartier.....	14
Le "Chez-Nous du Soldat", au camp de Val-Cartier.....	14
SA G. Mgr l'Archevêque de Montréal visite le "Chez-Nous du Soldat", à Val-Cartier.....	15
ILLUSTRATION.—Le Chez-Nous du Soldat, au camp de Val-Cartier: juin, juillet, août et septembre 1918.....	16
Appréciation du "Chez-Nous du Soldat", par le colonel Rogers, Commandant du camp de Val-Cartier.....	17
Le "Chez-Nous du Soldat," à Montréal.....	17
DEUXIÈME PARTIE.—Caractère de l'Œuvre.....	18
But de l'Œuvre.....	18
Description du "Chez-Nous", à Val-Cartier.....	19
La source du prestige et de la vitalité de cette œuvre.....	21
TROISIÈME PARTIE.—Le "Chez-Nous du Soldat" et les Chevaliers de Colomb.....	21
Remerciements aux Chevaliers de Colomb.....	26
QUATRIÈME PARTIE.—L'Aide aux Conscrits canadiens.....	26